

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00

La crise britannique

Elle n'affectera point les ententes d'Ottawa - Vers le regroupement des partis? - Une rupture tragique

La crise ministérielle qui vient de se dénouer en Angleterre tient naturellement, ce matin, l'affiche dans la plupart des journaux du monde.

Elle a eu pour cause immédiate les ententes d'Ottawa. Elle ne saurait donc manquer d'intéresser, et très vivement, le public canadien.

Un point est d'abord à noter, et c'est le plus important pour nous — du moins, à l'heure actuelle.

Le départ de MM. Snowden, Samuel, Sinclair et de leurs associés n'aura aucune influence sur le sort des ententes d'août dernier.

Pour en être assuré, il n'y a qu'à se rappeler la composition de ce qu'on appelle le gouvernement national de la Grande-Bretagne.

Ce gouvernement est dit national en ce sens qu'il comprend, sous la direction du travailliste MacDonald, des libéraux, des conservateurs et des travaillistes; mais les conservateurs disposent, non seulement à la Chambre des Lords, mais aux Communes même, d'effectifs tellement considérables qu'ils pourraient à l'occasion triompher d'une coalition qui grouperait, avec les libéraux dissidents du groupe Lloyd George, les libéraux de Samuel, ceux de sir John Simon, les travaillistes dits nationaux et les travaillistes oppositionnistes. Ils sont présentement, à eux seuls, les maîtres absolus des deux Chambres.

Or, la retraite de MM. Samuel et autres ne les laisse point seuls. Ils gardent la collaboration de quelques travaillistes, à commencer naturellement par MM. MacDonald et Thomas; ils commencent pareillement celle des libéraux du type Simon, qui représentent la moitié des effectifs parlementaires libéraux (trente-cinq à peu près).

Donc, en dépit de la crise, des démissions qu'elle a entraînées, des critiques très violentes qui la suivront certainement, le gouvernement fera ratifier les ententes d'Ottawa.

Cela ne paraît point discutable.

Après?

C'est autre chose. Il semble bien clair aussi que les partis britanniques s'en vont vers une réorganisation, un regroupement, où la question tarifaire tiendra un rôle de premier plan.

La multiplicité des partis a fait plier les vieilles règles parlementaires. Autrefois, un ministre pouvait être renversé par un vote de surprise et portant sur une question presque futile. Quand la croissance du parti travailliste créa une situation nouvelle et qu'aucun des partis ne pût disposer aux Communes d'une majorité certaine, M. MacDonald ne prit le pouvoir qu'avec l'entente qu'il ne démissionnerait que sur un vote direct de méfiance. Cela paraissait avoir beaucoup plus de sens, laissait aux députés une liberté beaucoup plus grande et permettait la collaboration prolongée de deux ou trois groupes. Au lendemain des élections, pour maintenir entre les divers partis dont la coalition avait assuré la défaite des travaillistes irréconciliables une unité de fait, on dut aller plus loin encore et reconnaître — ce qui, il y a vingt-cinq ans, eût paru invraisemblable — à des ministres le droit, tout en restant dans le même cabinet, de parler et de voter les uns contre les autres sur des questions de première importance.

Mais cela ne pouvait indéfiniment durer. Une heure devait venir où les divergences de vues s'accroissent, où la pression des circonstances qui avaient rapproché les adversaires d'hier s'atténuait, il y aurait, dans cet hétéroclite cabinet, une éclatante rupture.

Cette heure est arrivée.

Et l'on peut constater, au ton des lettres de démission, que l'opposition est profonde entre les collaborateurs d'hier et que la lutte, entre eux, va reprendre avec une vigueur, avec une ampleur, qui promettent aux spectateurs de vives émotions.

Lutte parlementaire d'abord, où l'échec des démissionnaires est assuré, mais qui leur fournira un excellent moyen de propagande; lutte populaire ensuite, dont les préliminaires, disent les dépêches de ce matin, sont dès maintenant posées. Sir Herbert Samuel aurait déjà, pour sa part, convoqué trois ou quatre grandes réunions publiques.

Délesté d'un certain nombre de ses collaborateurs libéraux, la majorité conservatrice qui soutient le cabinet national tendra naturellement à accentuer sa propre attitude, à faire passer dans les lois et dans la pratique administrative le plus possible de ses idées propres. Et cela n'améliorera peut-être pas le sort des libéraux et des travaillistes qui font encore partie de la coalition. Par ailleurs, les libéraux et les travaillistes qui combattent ensemble le gouvernement auront probablement tendance à se rapprocher.

Il est donc dans l'ordre des choses possibles que la Grande-Bretagne se trouve d'ici quelques années en présence de deux grands partis dont l'un se composerait des conservateurs et de certains libéraux, l'autre des travaillistes et du reste des libéraux. A gauche de celui-ci, l'on trouvera probablement un petit groupe de nuance beaucoup plus accentuée, mais sans grande influence parlementaire.

Derrière les politiques qui se battent, on ne peut s'empêcher de voir les hommes.

C'est une chose tragique, par exemple, que la rupture entre MacDonald et Snowden.

Pendant quarante ans, ces deux hommes ont combattu côte à côte. L'an passé, quand s'est produit au sein du parti travailliste la grande déchirure, Snowden, de toute son énergie, appuyait MacDonald. Il a été, dans la dure bataille qui suivit, son principal collaborateur. De son fauteuil de quasi-invalidé il a mené une campagne radiophonique qui a secoué tout le pays.

Et voici maintenant que Snowden se croit obligé de rompre avec MacDonald lui-même, et que cette rupture s'accomplit en des termes d'une violence passionnée, presque brutale.

La politique est parfois une bien douloureuse chose...

Omer HEROUX

Onisifs forcés, ils reçoivent les conseils de l'aisoité, la plus mauvaise des conseillères.

L'enquête ordonnée à son sujet ne paraît pas inquiéter le juge. "Je n'ai pas voulu être un phonographe ou un tampon, voilà tout!" dit-il.

Dans l'idée des justiciables les juges sont nommés pour corriger les dénis de justice et, au moins, pour les dénoncer, quand ils ne peuvent les corriger. Tel n'est pas l'avis des politiciens qui tiennent ces magistrats pour des ennemis de l'ordre public. Dénoncer les abus, réclamer de la justice qu'elle cesse de se servir de deux poids et de deux mesures, c'est nuire à l'administration de la justice. Gouverner, c'est prévoir. Mais il y a belle lurette que les politiciens ont changé cela. Gouverner, pour eux, c'est encore prévoir, mais prévoir une seule chose à laquelle doivent être subordonnées toutes les autres: le scrutin de la prochaine élection. Pour le reste, ils s'enfouissent la tête dans le sable comme l'autruche ou encore ils font songer à ces gens qui, désireux de dormir profondément, bloquent la sonnette de la porte. Et cependant, un coup de cette sonnette peut les prévenir à temps d'une catastrophe.

La comédie de la justice peut durer quelque temps encore; elle ne saurait durer tout le temps. Abraham Lincoln, homme d'un grand sens, a depuis longtemps trouvé la formule de cette piperie: "On peut tromper tout le monde quelque temps, dit-il; on peut tromper tout le temps quelques individus, mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps."

On paraît en vouloir surtout au juge Stubbs d'avoir dit la vérité, que des aveugles dans le désordre social actuel sont bien près de trouver immorale, comme cet inconnu d'Anatole France. En réalité, il a mieux servi le pays que ceux qui se bouchent les yeux et qui ne veulent pas voir les nuages de la révolution sociale qui s'amassent à l'horizon, précisément parce que, petit à petit, la démocratie, perd confiance dans les institutions qu'elle était accoutumée de considérer comme sacro-saintes.

D'ailleurs, le Journal d'Ottawa, qui n'est pas un journal radical, se porte carrément à la défense du juge Stubbs qu'il situe dans la tradition des grands juristes britanniques, grands parce qu'ils ont su se défendre des bandelettes de la procédure et des précédents pour stigmatiser les abus, pour dénoncer l'iniquité.

De l'avis du Journal, écrit notre confrère, il y a quelque chose d'honnête, de sain et d'admirable dans les intempérances de langage poulues (indiscrétions) d'un juge qui se sert sagement de l'autorité de sa haute situation pour attirer l'attention sur des torts et des iniquités. Nous aimons nous figurer les juges de Sa Majesté brûlant de passion pour la justice la plus large, affranchie de la loi et de la tradition; nous aimons nous les représenter comme des hommes qui veulent atteindre à l'équité en violant joyeusement des précédents qui leur ont été imposés sans raison et qui barrent la route de la justice. La loi est une oeuvre humaine qui porte la marque de l'humaine faiblesse. Il y a une loi plus haute que celle-là, la loi de l'équité dont l'application repose sur la plus grande partie dans les mains des juges, dépend de leur humanité, de leur vaste expérience, de leur sagesse et de leur bonté de coeur.

Il y a des moments psychologiques. J'étais à lire les paroles du juge Stubbs quand un avocat éminent, m'appelant au téléphone pour m'informer d'un jugement, ajouta: "Appel, évidemment! C'est un jugement prévu... politique." Ce n'était pas le juge Stubbs qui avait rendu. Souhaitons, si ce savant maître a dit vrai, qu'en Cour des procédures, ce jugement hâte contre un juge Stubbs, dont le nom est précisément la troisième personne de l'indicatif présent du verbe buter, — à stubb.

NESSUS

Pourquoi?

LE PREMIER POINT A REGLER

La Patrie n'est pas contente. Elle recourt même aux gros mots.

Mais cela ne change rien aux faits.

Cela n'empêche point qu'après avoir insinué que "le parti conservateur" avait fourni le capital initial du Devoir, elle n'ait été obligée d'encaisser notre démenti.

Cela n'empêche point qu'après avoir affirmé que les conservateurs qui formaient à Montréal l'armature du parti ont fourni au moins 90% de ce capital, elle n'ait, mise au défi de faire sa preuve, été incapable de la produire.

Pour se couvrir, la Patrie a prétendu nous faire cette preuve qu'elle s'avouait complète ment dans l'impossibilité de fournir.

Nous lui avons alors fait observer, en donnant de cela des raisons que tout le monde a pu apprécier, qu'il ne serait point décent, de notre part, de publier une série de noms et de chiffres qui n'étaient pas destinés à la publicité, mais, comme cette publicité ne nous gênerait point, nous avons tout de suite ajouté:

... Les scrupules qui nous imposent un pareil silence ne paraissent évidemment point valables à la Patrie. Elle ne devrait donc avoir aucune objection à publier tout ce qu'elle sait de notre première histoire financière; Elle n'en devrait avoir aucune

Prépare-t-on le chambardement de notre système scolaire ?

L'opinion du lecteur

A propos de moratoire

Nous recevons de M. Napoléon Garceau la lettre suivante. La question qu'elle soulève est d'une grande importance. Ceux de nos lecteurs qui voudraient la débattre ici seront les bienvenus, aux conditions ordinaires de cette rubrique.

Drummondville, le 27 septembre 1932.

M. Louis Dupire, Le Devoir, Montréal. Cher monsieur,

Je suis heureux du concours puissant que vous apportez à la campagne que M. Barré et moi poursuivons pour aider aux chômeurs et aux cultivateurs.

J'ose espérer qu'avant longtemps vous reliez la question d'un moratoire à celle d'un "retour à la terre".

Il y a quelques jours, l'échevin A.-A. Desroches déclarait qu'il lui semblait inutile d'envoyer des familles à la campagne, quand tous les jours il en arrivait à Montréal en plus grand nombre.

Pourquoi cet exode des campagnes vers les villes? Parce que le cultivateur, à cause du fléchissement des prix de vente des produits de la terre et de la terre elle-même, est dans l'impossibilité de rencontrer aucune de ses obligations; il est à la merci de tout créancier. Il se désespère, leur abandonne ses biens, ou encore, est forcé de le faire à cause de procédures prises contre lui.

Jeudi 15, je recevais à mon bureau trois cultivateurs de trois comtés différents, et combien depuis! Au pris avec les mêmes difficultés! Dans une même paroisse il y aura six faillites d'ici à quelques jours, jetant sur le pavé 71 personnes, si je ne réussis un concordat (un moratoire).

Le cultivateur du comté d'Yamaska, je pourrais donner le nom à M. Hélie, député, est âgé de 37 ans, père de sept enfants, propriétaire de 135 arpents de terre, dont 100 en état de culture, bâties en bon état, propriétaire d'un roulier complet, machines agricoles, 9 vaches laitières; il doit un capital de \$2,500.00. Ce printemps, il a pu payer la moitié de ses intérêts, à moins qu'il ne paie cet automne \$75, la balance due, outre une créance privilégiée de \$97, un prêteur exige le remboursement de son capital et intérêts. Son créancier ne veut pas accepter de paiement en nature; il ne peut réaliser cette somme de \$172 et, à moins d'un moratoire, il sera dépossédé.

Le deuxième venait du comté d'Arthabaska; je pourrais donner le nom à l'honorable Perrault, ministre de la voirie. Ce monsieur est âgé de 62 ans; il possède une terre sur laquelle il ne doit rien, mais comme il exploite un moulin à scie et une fromagerie, il a des créanciers ordinaires pour un montant de près de \$2,000.00. L'un d'eux l'a poursuivi; cette poursuite a donné naissance à deux autres. Il ne peut réaliser ni emprunter; son actif a une valeur en temps ordinaire de plus de \$12,000. Son passif ne dépasse pas \$3,500, y compris ce qu'il doit hypothécairement. A moins de faire cession

sur tout à dire au grand public:

1o. Quels sont, ou quels ont été depuis dix ans, ses actionnaires; 2o. Par qui sont, ou ont été, pendant la même période de temps, détenues ses créances obligatoires.

L'information ne manquerait sûrement pas d'intérêt; et, puisqu'elle est — autrement, elle ne nous aurait point posé la question dont elle faisait si grand état samedi — puisqu'elle estime que les livres d'une compagnie qui publie un journal appartiennent pratiquement au public, nous ne voyons pas pourquoi elle ne la donnerait point tout de suite, cette information.

En fait, par l'attitude qu'elle vient de prendre, n'a-t-elle même pas donné au public quelque droit de l'exiger?...

Lisez d'un bout à l'autre l'article de la Patrie d'hier, vous y trouverez beaucoup de gros mots, mais pas la moindre réponse à cette double invitation. En ce qui nous concerne, son silence est explicable. Elle peut ne rien savoir et avoir simplement parlé en l'air. Mais en ce qui la concerne, elle ne peut plaider ignorance. Elle ne peut non plus invoquer les convenances, puisqu'elle prétend que nous devrions ouvrir tout grands au public nos registres.

Alors, pourquoi se tait-elle? Pourquoi ne produit-elle pas cette liste d'actionnaires et de porteurs d'obligations? C'est le premier point à régler. Nous parlerons ensuite du reste, tant que cela fera plaisir à la Patrie.

Mais il faut sérieusement les questions et mettre dans les débats un peu d'ordre. C'est le seul moyen d'y projeter une salutaire clarté.

O. H.

de biens il va être saisi, vendu. Un moratoire l'aurait protégé contre ses créanciers.

Un autre, du comté de Bagot, a accepté une donation de son père. Il était déjà propriétaire d'une terre sur laquelle il ne doit rien. En acceptant la donation de son père, légalement il acceptait les dettes de son père. Celui-ci avait endossé un billet à une personne solvable, il y a quelque trois ans. Le prometteur n'a pu payer, et on s'adresse au fils comme donataire du père pour payer ce billet de \$400.00. Il ne peut emprunter, ni réaliser des chômeurs, à moins que ses biens ne soient vendus.

Voici trois familles qui seront nécessairement dépossédées, jetées sur le pavé, qui ont grossi le nombre des chômeurs, à moins qu'une loi n'intervienne pour les protéger.

Quand sonnera l'heure des échéances cet automne, le ou vers le 1er novembre, ces cas seront encore multipliés. Vous dites: "On me dit que les grandes compagnies de prêts sont disposées à attendre leurs débiteurs et que, dans d'autres cas, les petits prêteurs ne sauraient sans conséquence périlleuse pour eux en faire autant."

Nous renseignons ne sont pas exacts; les grandes compagnies sont dans bien des cas plus impitoyables que les petits prêteurs. Je pourrais vous nommer une des plus vieilles compagnies de prêts de cette province qui a fait vendre une propriété dans le comté de Drummond, bien que la garantie physique fût lors du prêt considérée suffisante, que cette même garantie physique était encore lors de la vente dans les mêmes conditions.

Je pourrais vous mentionner d'autres compagnies de prêts qui, au fur et à mesure que la crise s'avance, exigent de leurs créanciers de plus amples garanties et qui, aujourd'hui, alors qu'elles ont le privilège qu'hypothèque sur tous les biens des créanciers, exigent qu'il réalise à grands sacrifices. S'il refuse, elles réalisent elles-mêmes, mettant en vente pour des créances de quelques milliers de piastres des valeurs quatre fois plus considérables que le montant de leur créance.

Vous craignez pour le petit prêteur: vous oubliez que le moratoire ne fait que retarder l'échéance de la créance, la conserve intacte, tandis que la vente forcée expose cette créance en donnant privilège aux frais, toujours considérables, et qu'en outre, à cause de la dépréciation des fermes et des animaux, il est très rare que la vente judiciaire profite à d'autres qu'au premier créancier hypothécaire, faisant disparaître les garanties de tous les autres créanciers.

Le moratoire est à l'avantage de la masse des créanciers, l'unique salut du cultivateur débiteur; le moratoire est en outre une mesure de justice pour le débiteur, devenu insolvable à cause de circonstances indépendantes de sa volonté. Ce cultivateur âgé de 35 ans, père de 7 ou 8 enfants, a payé une terre \$6,000, il a pu donner en acompte \$3,000, même \$4,000. Avec l'aide de sa femme, il a développé, amélioré sa propriété. En ménageant, en travaillant, il a réussi jusqu'à cette année à payer les intérêts, les taxes dans bien des cas, les répartitions d'églises; ce printemps il n'a pu payer les intérêts, et c'est là qu'il a eu le malheur de perdre son contrat, d'exiger le remboursement du capital, quand les intérêts ne sont pas payés; profitant de son droit contractuel, le créancier poursuit en recouvrement du capital et de l'intérêt. Cette terre, qui a été payée \$6,000, sur lequel montant \$4,000 ont été versés, ne pourra réaliser à la vente judiciaire le montant dû au premier créancier.

Celui-ci acquerra la propriété à un prix moindre que le tiers du prix vendu en premier lieu. Il aura reçu \$4,000 et il redeviendra propriétaire de cette même terre après avoir, à cause des frais, fait vendre les animaux, les instruments aratoires de ce débiteur. Est-ce la justice qu'un débiteur, dans les circonstances actuelles, a droit d'attendre de la Société? Est-ce que le pouvoir législatif, qui doit voir avant que possible à une redistribution équitable du fardeau de la crise, aura fait son devoir en laissant le chemin, ce père de famille avec ses sept enfants, au bénéfice de tel créancier?

Je puis affirmer que dans 90% des cas, les débiteurs sont tout aussi intéressés et dans les conditions que je viens de citer. Pourquoi hésiter à réclamer un moratoire avec tempérance, suffisant pour protéger le créancier contre les agissements ou la méchante foi du débiteur?

Pourquoi ne vouloir protéger que le capital argent et laisser seul au propriétaire terrien le fardeau de la crise?

Pourquoi ne secourir qu'après déposition? Quand un bateau menace de sombrer et qu'il faut jeter à la mer partie de sa cargaison, est-ce que l'on s'occupe qu'elle appartienne à qui? (Suite à la page 2)

Un projet de "réforme" exposé par la "Gazette" --- Nouvelle tendancieuse --- Abolition des commissions rurales --- La politique et l'école.

MISE EN GARDE PAR LE COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUEBEC, 29. (Spécial au "Devoir"). — La "Gazette" de Montréal a publié hier une nouvelle tout à fait tendancieuse concernant les écoles catholiques de notre province. D'après ce journal Montréalais, un nouveau système scolaire serait "under study by educational and governmental authorities". Selon ce projet, toutes les commissions scolaires rurales seraient abolies; une commission scolaire de comté serait créée, composée de trois ou cinq membres élus par tous les électeurs de ce comté, d'un membre choisi par l'évêque du diocèse et d'un membre choisi par le gouvernement provincial. Ce serait à modifier de fond en comble la loi de l'Instruction publique.

Il semble que l'heure est mal choisie pour aborder pareille étude. Notre province fait face présentement à trop de problèmes d'ordre économique et social pour qu'il faille, en plus, y ajouter un débat sur notre système scolaire.

Cette nouvelle est arrivée ici au moment où le Comité Catholique de l'Instruction publique commençait sa séance d'automne. Le Comité a voulu mettre immédiatement en garde le gouvernement et la députation contre les dangers d'une législation hâtive à ce sujet. Et le Comité Catholique a unanimement approuvé la résolution suivante proposée par Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, appuyée par son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal:

"Un journal de Montréal, la "Gazette", en date du 28 septembre 1932, publie l'information qu'il serait question de modifier le présent système scolaire des écoles catholiques de la province de Québec.

"Je propose, appuyé par Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, que le gouvernement et la Législature de cette province soient priés de ne pas mettre à l'étude pareil sujet sans qu'au préalable le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique ait été consulté."

Les membres présents du comité catholique sont tous de l'avis de LL. EE. NN. SS. Villeneuve et Gauthier.

Bloc-notes

Finances

On annonçait hier que les C.N.R. demanderaient à la prochaine session une quarantaine de millions de moins que l'an dernier, pour leur budget annuel. Un vaste programme d'économies, mis en vigueur depuis plusieurs mois, commence à donner des résultats. Quarante millions de moins pour l'an prochain, c'est déjà quelque chose, — surtout en un temps où l'on parle d'un déficit, pour M. Rhodes, d'une centaine de millions, bien qu'il ait prévu, dans son dernier discours du budget, une amélioration sensible de notre bilan financier, en fin d'exercice, le 31 mars 1933. L'on a placé sur le marché américain un emprunt temporaire de 60 millions à 4 pour cent, payable en deux ans, et tout de suite souscrit. Cet emprunt n'est pas le seul que le gouvernement placera cet automne, si l'on en croit ce qui se dit dans les milieux bien informés. On croit qu'il y en aura un autre d'une centaine de millions, pour le moins, et peut-être davantage, dès ces mois-ci. Ce qui veut dire qu'il faut nous attendre à de nouvelles taxes, ou du moins à un renouveau de la hausse de l'assiette des impôts, avant la fin de la session qui va commencer ces jours-ci. Le lot du contribuable en ces temps n'est guère agréable. Taxe de tous côtés, il doit faire face à cette situation avec des ressources diminuées.

Radio

Depuis quelques jours, des correspondants et des rédacteurs de quotidiens parlent des ennuis que causent à des gens paisibles, des reux de lire ou de réfléchir dans le calme de leur appartement, les maniques de la radio, dont les postes de réception abrutissent tout le voisinage. Il y a des endroits où il est tout à fait impossible de vivre sans entendre des radios hurler de sept heures du matin à une heure avancée de la nuit. Monsieur se lève et fait un peu de gymnastique dans sa salle de bains? radio, il déjeune? radio. Il passe son nœud? radio. La bonne fait le ménage? radio. Elle commence le repas du midi, — s'il y en a encore qui trouvent leur repas du midi ailleurs que dans une boîte de conserves? radio. Elle fait les chambres? radio. Madame dresse sa liste de magasins où aller dépenser l'argent? radio. Il n'y a que si tout le monde sort que le radio se repose; et encore d'aucuns oublient de fermer l'appareil au départ. Monsieur rentre? radio. Il fume sa cigarette en lisant le journal? radio. L'on dine? radio. L'on sort pour la soirée — peut-être le radio va-t-il se taire? Non pas. Il est resté à la maison un gamain, il s'ennuie? radio. La soirée s'achève, monsieur et madame reviennent? radio. Ainsi la radio siffle, souffle, toussé, vocifère, hurle, tout le jour et jusqu'à minuit; ne faut-il pas que les voisins profitent gratuitement de ces concerts, eux qui n'ont pas l'heur d'avoir la radio dans leur logis? Cela les dérange. Peste, que'ils sont malcommodes! Que ne s'en vont-ils au fond des bois? A peu de gens il vient l'idée que s'ils aiment la radio, ils pourraient lui mettre la sourdine et n'en pas abuser leurs voisins. Puisque Machin aime la radio, pourquoi Chose ne l'aimera-t-il pas? Il n'est pas content? C'est qu'il est bien difficile. On lui donne des subides et des sérénades, et il fait la moue? Il n'est pas fait pour vivre en société; que ne s'improvise-t-il styliste!

G. P.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout. Émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléph. HARbour 1241.

L'actualité

Un juge "indiscret"

Les journaux ont annoncé que M. le juge Frank Ford, de la Cour suprême de l'Alberta, vient d'être désigné pour faire enquête sur les propos qui auraient été tenus dans des procès criminels récents par le juge L. St. G. Stubbs.

On cite plusieurs cas où le juge aurait commis des intempérances de langage. Il aurait dit, notamment, ceci: "Il est troublant de constater que quelques bandits riches peuvent voler plus d'argent que tous les voleurs de banque et les détresseurs de grand chemin et s'en tirer avec une condamnation nominale. Et cela n'inquiète pas

seulement les juges, mais aussi l'opinion publique.

Il a demandé en termes ironiques quelle pouvait bien être la juste sentence pour un vol de \$2,480.13 commis au détriment d'un employeur quand la Cour d'appel a jugé qu'une condamnation à 18 mois de prison était une suffisante peine pour un vol de \$284.00.

Enfin, en ayant à condamner des jeunes gens, forcés au chômage, il s'est scandalisé de ce que les écoles fermaient leurs portes à ceux de leur catégorie, ouvrant ainsi de douloureuses perspectives sur les effets de la crise actuelle. Il est impossible de trouver de l'emploi aux jeunes gens, impossible également de les laisser à l'école dans les familles de situation modeste.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, adressée authentiquement. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les sentiments des "Anciens d'Europe"

28 septembre 1932 M. le directeur, Le Devoir, rue Notre-Dame est, Montréal.

Cher monsieur, L'Association des Anciens étudiants d'Europe — car elle existe — ne connaît pas le docteur Benoît, professeur à l'Université de Montréal, comme plusieurs d'entre nous et moi-même avons l'honneur de l'être, et secrétaire de la Faculté de médecine. Le 14 septembre, le docteur Benoît a cru bon de m'écrire sur un cerceau — celui du très doux et très calme docteur Foucher, son confrère — lèches à une Association qui, encore une fois, entendait l'ignorer.

Comment ce médecin aux rares cheveux blancs, sage et pondéré, dit-on, a-t-il pu perdre ainsi le contrôle de ses nerfs? C'est ce que les psychiatres, membres de notre Association, sont en train de rechercher; et il est fort question d'une certaine mythomanie (cf. Larousse médical).

Quoi qu'il en soit, rendons grâce au docteur Benoît qui nous fait dans le Devoir, depuis deux semaines, une excellente publicité. Il ne pourra plus, à l'avenir, nous reprocher nos "articles-réclames".

Mon ami Roger Brossard a relevé l'attaque du docteur Benoît qui n'a pas encore su lui répondre. J'écris bien: répondre. Le docteur professeur s'en tient toujours à des affirmations étiquées sur des "on-dit", des froissements d'amour-propre, etc. Je laisse à d'autres le soin de relever une des affirmations les plus démenties de fondement du docteur Benoît: à savoir que l'Association des anciens étudiants d'Europe est uniquement composée des "quelques jeunes du groupe Bruchési-Brossard". Les "quelques jeunes" sont au moins soixante, dans la seule région de Montréal. Ils se sont réunis à quatre-vingts sous le mandat du docteur Benoît de nous dire où et quand l'un de nous a prétendu qu'il n'y avait pas de retours d'Europe avant M. Bruchési? Certes, il y avait des retours d'Europe en 1880, et soit dit en passant, le docteur Benoît n'était pas du nombre; ce qui explique bien des choses. Il y avait même des "retours d'Europe" à la fin du XVIIIe siècle — nous l'avons proclamé il y a deux ans — le premier boursier ayant été Thomas Baillargé, le fils de François Baillargé, envoyé à Paris de 1778 à 1781, par le séminaire de Québec, pour y étudier la sculpture et l'architecture sous la direction des maîtres français de l'époque. Le second boursier fut un médecin, un Québécois du nom de Beaudin. Étaient-ils sages et pondérés? Nous l'ignorons. Étaient-ils des déracinés? Nous l'ignorons encore. Mais je veux dire au docteur Benoît une fois pour toutes et pour de bon, quant à moi, le débat, que nous ne sommes pas, nous, des déracinés!

Déracinés! Déracinés! C'est bien dit. Mais la preuve? Que le docteur Benoît sache que les "déracinés" ne reviennent pas au pays. S'il en est qui sont revenus, toutefois, ils ne font précisément pas partie de notre Association. Les membres de notre groupement ont, à maintes reprises, donné des preuves de leur attachement à notre pays et à ses institutions, ne serait-ce qu'en remplissant avec consci-

ence leurs devoirs d'Etat, leurs fonctions professionnelles. Et sur ce dernier point, sans tenir compte de des insultes du docteur Benoît, nous préférons de beaucoup les témoignages publics que nous ont rendus les hôtes d'honneur de nos dîners-causeries: l'honorable M. David, Mgr Piette, S. E. M. Philippe Roy, le sénateur Wilson, M. Édouard Montpellié, M. Victor Doré, le Frère Marie-Victorin, M. Augustin Frigon et bien d'autres. Ceux-ci n'ont pas la spécialité de mettre les pieds dans les plats, comme le faisait remarquer tout récemment un haut dignitaire de l'Université de Montréal.

Sans doute, notre jeune Association a reçu des coups. Elle en a donné. C'est la règle du jeu. Et c'est aussi la preuve qu'elle existe. Mais rien n'autorise le docteur Benoît — et lui moins qu'un autre — à nous donner une leçon de patriotisme, quand on sait en quel consistait, pour un trop grand nombre des nôtres, le patriotisme des jours de fête nationale. Que l'Association, sans en être responsable, gêne et ennuie quelques personnes: la chose est certaine.

Je vous remercie, cher monsieur, de nous avoir permis d'exposer dans les colonnes de votre journal quelques vérités élémentaires sur la nature des sentiments des Anciens étudiants d'Europe. Il était bon de les redire. Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments, Jean BRUCHESI, De l'Université de Montréal.

Jeunes gens, jeunes gens, vous faites bien du bruit, [rien du bruit, laissez-nous donc dormir dans l'ombre et dans la nuit.] Nous voyons là une raison de plus pour que l'Association vive; et elle vivra, n'en déplaise au docteur Benoît. Les lecteurs du Devoir voudront bien m'excuser d'avoir prolongé un débat qui nous fut, du reste, imposé sans aucune provocation de notre part.

Comment ce médecin aux rares cheveux blancs, sage et pondéré, dit-on, a-t-il pu perdre ainsi le contrôle de ses nerfs? C'est ce que les psychiatres, membres de notre Association, sont en train de rechercher; et il est fort question d'une certaine mythomanie (cf. Larousse médical).

Mon ami Roger Brossard a relevé l'attaque du docteur Benoît qui n'a pas encore su lui répondre. J'écris bien: répondre. Le docteur professeur s'en tient toujours à des affirmations étiquées sur des "on-dit", des froissements d'amour-propre, etc. Je laisse à d'autres le soin de relever une des affirmations les plus démenties de fondement du docteur Benoît: à savoir que l'Association des anciens étudiants d'Europe est uniquement composée des "quelques jeunes du groupe Bruchési-Brossard". Les "quelques jeunes" sont au moins soixante, dans la seule région de Montréal. Ils se sont réunis à quatre-vingts sous le mandat du docteur Benoît de nous dire où et quand l'un de nous a prétendu qu'il n'y avait pas de retours d'Europe avant M. Bruchési? Certes, il y avait des retours d'Europe en 1880, et soit dit en passant, le docteur Benoît n'était pas du nombre; ce qui explique bien des choses. Il y avait même des "retours d'Europe" à la fin du XVIIIe siècle — nous l'avons proclamé il y a deux ans — le premier boursier ayant été Thomas Baillargé, le fils de François Baillargé, envoyé à Paris de 1778 à 1781, par le séminaire de Québec, pour y étudier la sculpture et l'architecture sous la direction des maîtres français de l'époque. Le second boursier fut un médecin, un Québécois du nom de Beaudin. Étaient-ils sages et pondérés? Nous l'ignorons. Étaient-ils des déracinés? Nous l'ignorons encore. Mais je veux dire au docteur Benoît une fois pour toutes et pour de bon, quant à moi, le débat, que nous ne sommes pas, nous, des déracinés!

Déracinés! Déracinés! C'est bien dit. Mais la preuve? Que le docteur Benoît sache que les "déracinés" ne reviennent pas au pays. S'il en est qui sont revenus, toutefois, ils ne font précisément pas partie de notre Association. Les membres de notre groupement ont, à maintes reprises, donné des preuves de leur attachement à notre pays et à ses institutions, ne serait-ce qu'en remplissant avec consci-

ence leurs devoirs d'Etat, leurs fonctions professionnelles. Et sur ce dernier point, sans tenir compte de des insultes du docteur Benoît, nous préférons de beaucoup les témoignages publics que nous ont rendus les hôtes d'honneur de nos dîners-causeries: l'honorable M. David, Mgr Piette, S. E. M. Philippe Roy, le sénateur Wilson, M. Édouard Montpellié, M. Victor Doré, le Frère Marie-Victorin, M. Augustin Frigon et bien d'autres. Ceux-ci n'ont pas la spécialité de mettre les pieds dans les plats, comme le faisait remarquer tout récemment un haut dignitaire de l'Université de Montréal.

Le discours de M. King à Seaforth

Les libéraux veulent l'abaissement du tarif au niveau établi par M. Dunning dans son budget de 1930 — Réforme électorale — Une banque centrale d'escompte — Plaidoyer pour le Canadian National — Les ententes de la conférence d'Ottawa — L'abolition de la taxe d'accise de 3% — Une commission nationale du chômage

Seaforth, Ontario, (S.P.C.) M. Mackenzie King, chef de l'opposition libérale à Ottawa, a exposé son programme hier soir à une assemblée tenue en faveur de M. William H. Golding, ancien maire de Seaforth et candidat libéral à l'élection complémentaire de Huron-Sud.

L'ancien député était feu Thomas McMillan, un libéral. M. Mackenzie King a fait aussi un discours, hier après-midi, à Exeter. Aux deux endroits, les auditoires ont été des plus enthousiastes et des plus nombreux.

M. King dénonce la politique de haute protection tarifaire du gouvernement Bennett et demande qu'on ramène les tarifs douaniers au niveau établi par le gouvernement libéral en 1929. Il réclame un tarif britannique à 50 p.c. comme minimum quand les produits entrent dans les ports canadiens; la création d'une commission consultative du tarif; la remise au parlement du contrôle absolu sur les tarifs douaniers.

M. King affirme aussi que les chemins de fer nationaux restent un grand actif pour le Canada, malgré la politique de désagrégation poursuivie par le gouvernement Bennett.

M. King dit qu'il n'attendra pas l'ultime développement des relations commerciales interimpériales pour indiquer la politique tarifaire que le parti libéral entend suivre. Il ne suivra pas l'exemple du parti conservateur sur ce point.

Le tarif canadien devrait être ramené immédiatement au niveau où il se trouvait en 1930. Lorsque le gouvernement Bennett a pris le pouvoir, ce dernier devrait établir une préférence britannique de 50% minimum lorsque les marchandises viennent au Canada par des ports canadiens; il devrait reconstituer la commission du tarif et des taxes, avec accès ouvert au public en tout temps, soit pour la publicité des délibérations, soit pour permettre aux manufacturiers, producteurs, consommateurs, du Canada comme de la Grande-Bretagne de venir y présenter leurs requêtes ou protestations sur tout tarif existant ou projeté.

Il faudrait aussi remettre au Parlement le contrôle entier sur les tarifs douaniers et autres formes de taxation, et soumettre leur mode d'administration à la volonté et à l'intention du Parlement. Autre ment dit, il faut mettre fin à toute législation tarifaire par arrêtés ministériels. Ces derniers ne servent qu'à éluder la volonté du Parlement, par la bureaucratie départementale les estimés arbitraires imposés sur certaines classes de marchandises, etc.

Ce sont là des mesures qui devraient être adoptées immédiatement. Si le gouvernement refuse de les accepter, le parti libéral continuera de les réclamer partout, en tout temps et, s'il retourne au pouvoir, les appliquera immédiatement.

M. King réclame l'abolition du droit d'accise de 3% imposé sur toutes les marchandises qui entrent au Canada.

M. King déclare que le parti libéral est sans doute désireux de promouvoir les relations commerciales interimpériales, et de trouver dans l'Empire les plus grands marchés possibles. Mais le Canada a besoin avant tout de marchés mondiaux. Il doit donc avoir sa libre action et être en mesure de pouvoir négocier en tout temps et d'accepter les avantages qu'offrent les autres pays. Car nous n'obtiendrons les marchés étrangers qu'en autant que nous serons prêts à commercer.

Ce n'est aussi que par une plus grande liberté dans le commerce que le coût de la vie restera dans des limites raisonnables pour la masse du peuple, consommateur comme producteur. C'est aussi par une plus grande liberté dans le commerce que l'on trouvera la solution du grave problème du chômage et de nos difficultés ferroviaires.

Depuis deux ans nous avons été de la haute protection et des multiples embarras qu'elle suscite, dit M. King. Il croit que le pays en a trop souffert pour tolérer plus longtemps ce régime.

Les chemins de fer nationaux: M. King note que M. Manion, ministre des chemins de fer, a délibérément écarté la question ferroviaire, dans son discours aux électeurs de Huron-Sud. Le silence est significatif, quand on sait que la commission d'enquête sur les transports vient de publier son rapport et que M. Manion en fait partie.

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition 1215, rue Saint-Denis

Electricité médicale des établissements CHENAILLE de Paris. Rayons X des établissements R. CASEY de Paris. Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

L'opinion du lecteur

(Suite de la première page) tiennent à Pierre ou à Jacques, ou si l'on ne jette pas ce qui soulage davantage le bateau? L'heure actuelle, la société est comme ce bateau: il faut forcer des sacrifices pour la sauver. N'est-il pas logique de sacrifier le revenu du débiteur et empêcher ce débiteur d'augmenter le nombre des sans-travail, que ce capital du créancier sera, par ricochet, obligé de nourrir?

Et, au-dessus de l'intérêt matériel du créancier et du débiteur, n'y a-t-il pas un intérêt moral supérieur de conserver à la terre le cultivateur et sa famille, de le laisser au travail, au lieu d'en faire un parasite et un désœuvré, un malheureux qui ira grossir le nombre des parasites, des désœuvrés, des malheureux?

Non seulement un moratoire s'impose, mais les possibilités de trouver travail à la campagne. Je le répète, il était facile, au printemps, de faire travailler à la culture et à la restauration des fermes de cette province des milliers et des milliers de personnes qui auraient été nourries, logées par le cultivateur, et dont les salaires auraient été payés à même les fonds de secours direct. Il aurait été possible de placer dans les milliers de maisons inhabitées qui parsèment nos campagnes des familles qui aujourd'hui sont à la charge du public. Elles auraient eu l'avantage de se faire chacune un jardin, de s'adapter à la vie rurale, et le problème qui incombe aux autorités municipales des grandes cités comme Montréal de loger et de nourrir des milliers et des milliers de personnes aurait été grandement simplifié, parce que les campagnes auraient absorbé, à un coût bien moindre pour l'échiquier public, la grande partie de ses travailleurs.

Comme je vous le disais, il est déjà tard, mais il n'est pas trop tard si on veut immédiatement se mettre à l'oeuvre avec méthode, courage et discernement. Il reste encore de nombreux travaux à faire sur les fermes, les labours d'automne, fossés, amélioration du sol, restauration des bâtiments, coupe de bois. Il est encore cent fois plus facile d'habiter toutes ces maisons abandonnées que de construire des chantiers dans l'Abitibi ou le Témiscamingue.

Les travailleurs qui seront placés dans ces maisons avec leur famille coûteront moins cher au pays, subiront moins de souffrance que les malheureux que l'on envoie à bas au milieu de souches, loin de toute habitation. Il faut aussi se rappeler que le travail de ces personnes sera plus utile pour le pays, augmentera davantage la richesse générale, aidera au cultivateur, tout en préparant pour l'an prochain de nombreux cultivateurs.

Que l'on se rappelle toujours que ce travailleur qui sera, ainsi placé sur la terre, au lieu de se considérer un parasite et un pensionnaire de l'Etat, comme ceux qui sont gardés à Montréal, sentira qu'il fait sa quote-part, qu'il aide au relèvement économique, social de son pays; que la nourriture qu'il reçoit, de même que celle de sa famille, il l'aura gagnée, tout autant que le salaire qui lui viendra du secours direct. Le secours direct, sans travail, est la plus grande école possible de démolition, un acheminement rapide à la révolution.

Que le gouvernement de cette province demande immédiatement aux municipalités de s'enquérir des ressources en travail en logement qu'elles possèdent; que les cultivateurs soient priés de déclarer s'ils peuvent fournir nourriture, logement à des travailleurs dont les salaires seront payés par le "secours direct".

Le temps de délibérer est passé: la faim, le froid, une démolition profonde sont à nos portes. Votre serviteur, Nap. GARCEAU

Le jury ne s'entend pas sur le cas de Kane Le jury de la Cour du Banc du Roi, après avoir délibéré pendant deux heures, ne s'est pas entendu sur le verdict à rendre dans le cas du nègre Phillip Kane, accusé du meurtre de l'Indienne Muriel McLeod, le 21 mai dernier.

Le président du jury, après avoir déclaré au juge Loranger qu'il était tout à fait impossible aux jurés de s'entendre entre eux, demanda de ne pas les détenir inutilement. Le juge accéda à leur demande. Kane devra subir un nouveau procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi.

Banquet au juge Curran Ce soir, à 7h. 30, à l'hôtel Windsor, banquet à M. le juge Francis J. Curran.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires HARBOR 7137 Belanger & Belanger Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal

Le poids des colis postaux — La livraison le dimanche — Les licences des radios — Les nouveaux officiers de l'Association

Dans un discours prononcé hier après-midi devant le premier conseil annuel de l'Association des Maîtres de Poste canadiens, succursale Québec, M. Victor Gaudet, maître de poste de Montréal, a dit que dans l'intérêt des affaires et pour augmenter le revenu, le ministère des postes devrait augmenter le poids limite des colis postaux de 15 à 20 livres. M. Gaudet a dit que plusieurs hommes d'affaires lui ont fait cette suggestion et il croit que cela serait aussi à l'avantage des postes.

L'Association a passé une résolution qui sera soumise au ministère des postes, dans laquelle elle demande qu'à l'avenir les maîtres de poste n'aient à faire aucune livraison le dimanche. Actuellement les bureaux de postes ruraux dans la province de Québec sont ouverts pendant une heure le dimanche pour distribution du courrier. Une autre résolution demande que pour la commodité du public les maîtres de poste aient la préférence pour l'émission de licences de postes récepteurs de radio.

Les officiers élus pour la prochaine année sont: président, N.-N. Lambert, de Grand'Mère; vice-président, N. Jacques, de Shawinigan; secrétaire-trésorier, W. P. Fisher, de Hemmingford; comité exécutif, MM. H.-E. Champoux, de Sorel; L.-P. Grenier, de Neuville; Miss Church, d'Asbestos; W.-F. Choquette, de Farnam, et N.-C. Gendron, de Magog.

Feu Mme Arsène David St-Remi de Napierville, 29. — Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue hier, de Mme veuve Arsène David, de St-Remi de Napierville, mère de M. l'abbé J. A. David, curé de Ste-Agnès de Dundee. Son mari, M. Arsène David, l'avait précédé dans la tombe il y a 19 ans.

Outre M. le curé David, la défunte laisse quatre autres fils: MM. Jean-Baptiste, Zénon, Ovide et Zénon-Joseph; trois filles: Soeur Joseph, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie; Mme J. A. Lacroix (Ida); Mme Fred. Masson (Emma); trois frères: MM. Anatole Gamache, de l'Islet; Gabriel Gamache, d'Ottawa, et Eugène Gamache, de New-Bedford, Mass.; trois soeurs: Mme Henri Ménard, de New-Bedford, Mass.; Mme Joseph Boies, de Brunswick, Maine, et Mme Joseph Thibault, de St-Cyrille de l'Islet, tous ses neveux et nièces et ses petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à St-Remi de Napierville, samedi, à 10 heures.

Mise en garde L'Association des employés des Postes de Montréal, Inc., avise le public qu'il n'a autorisé personne à solliciter des souscriptions ou des dons au nom de ladite association.

Geo. Vandelac Limitée Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL G. Vandelac, Jr. Tél. Belair 1717

NOS SERVICES SALONS MORTUAIRES ASSURANCE FUNÉRAIRE DIRECTION DE FUNÉRAILLES AMBULANCES PRIVEES Tél.: PLeau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES JUS. JEANOTTE, Président. L.-E. COURTOIS, Gensl.-Gensl. RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST Demandez notre Prospectus

MAISONS D'EDUCATION

ÉCOLE TECHNIQUE 200, rue Sherbrooke ouest COURS DU SOIR Réouverture le 4 octobre. Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'École décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

MAISONS D'EDUCATION ÉCOLE TECHNIQUE 200, rue Sherbrooke ouest COURS DU SOIR Réouverture le 4 octobre. Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'École décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES ARPENTEURS & INGÉNIEURS H. Labrecque, I.O. O. Poirineau, I.O. et arpenteur. M. O'Callaghan, I.O. Les Ingénieurs Associés LIMITEE

RAYMOND BEAUSOLEIL, I.C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCESSIONS

AVOCATS BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS

SLAIN & PINARD 111, COTE DE LA MONTAGNE Téléphone: 2-0212 et 2-0213

GÉRARD RAYMOND AVOCAT Suite 325, Insurance Exchange Building 276 ouest, rue Saint-Jacques

F. Eugène Therrien AVOCAT EDIFICE METROPOLE 4 Notre-Dame est

Nous vous verserons \$100 par mois — Une rente viagère

Vous n'aurez qu'à endosser et à encaisser un chèque tous les mois. Le marasme des affaires ou les fluctuations de la Bourse ne pourront jamais vous inquiéter, car ils ne sauraient influencer cette rente de quelque manière que ce soit.

MAISONS D'EDUCATION ÉCOLE TECHNIQUE 200, rue Sherbrooke ouest COURS DU SOIR Réouverture le 4 octobre. Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'École décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES ARPENTEURS & INGÉNIEURS H. Labrecque, I.O. O. Poirineau, I.O. et arpenteur. M. O'Callaghan, I.O. Les Ingénieurs Associés LIMITEE

RAYMOND BEAUSOLEIL, I.C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCESSIONS

AVOCATS BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS

SLAIN & PINARD 111, COTE DE LA MONTAGNE Téléphone: 2-0212 et 2-0213

GÉRARD RAYMOND AVOCAT Suite 325, Insurance Exchange Building 276 ouest, rue Saint-Jacques

F. Eugène Therrien AVOCAT EDIFICE METROPOLE 4 Notre-Dame est

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

Compagnie d'Assurance sur la Vie SAUBEGARDE MONTREAL NARCISSE DUCHARME, président

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 30 septembre 1932

Saint JEROME, confesseur et docteur.

Lever du soleil, 5 h. 50.
Coucher du soleil, 5 h. 37.
Lever de la lune, 6 h. 19.
Coucher de la lune, 5 h. 37.

Nouvelle lune, le 2, à 9 h. 42 m. du matin.
Premier quart, le 7, à 7 h. 49 m. du matin.
Pléiade lune, le 14, à 4 h. 6 m. du soir.
Dernier quart, le 22, à 7 h. 47 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 9 h. 30 m. du matin.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 59.
Même date l'an dernier 63.
Minimum aujourd'hui 34.
Même date l'an dernier 39.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.82. 11 heures a.m. 29.81.
Midi 29.80.

Chiffres fournis par M. Maillon M.-R. de
Média 1610 St-Denis, Montréal.

M. Herriot et la Société des Nations

Le premier ministre de France dit que sa patrie refuse de partager le pessimisme et le scepticisme dirigés contre la Société — La France s'emploiera résolument au succès de la conférence du désarmement.

Genève, 29 (S.P.A.). — Dans un discours à l'Assemblée de la Société des Nations, aujourd'hui, le premier ministre de France, M. Herriot, a dit que sa patrie refuse de partager le pessimisme et le scepticisme dirigés contre la Société des Nations.

On oublie trop aisément, a continué M. Herriot, le travail que la Société a accompli pour l'organisation de la paix et pour faire obstacle à la guerre. La France reste fidèle à l'idéal de la Société et elle s'emploiera résolument au succès de la conférence de désarmement.

M. Herriot a fait remarquer qu'il ne parlait pas de la demande de l'Allemagne pour l'égalité des armements, parce qu'il estimait que ce n'était pas le moment et le lieu pour aborder de telles questions.

Il a loué la conférence économique de Lausanne pour les résultats qu'elle a obtenus, résultats qui ont notamment consisté en une réduction des réparations allemandes, — et la conférence de Stresa, affectée à la restauration économique de pays balkaniques. Il a dit que ces conférences montrent que l'esprit de la Société s'introduit dans les affaires internationales et qu'elles permettent de bien augurer du succès de la conférence économique mondiale, qui aura lieu l'année prochaine.

M. Herriot a parlé de l'entrée de la Turquie dans la Société des Nations et a dit que la présence de ce nouveau membre, ainsi que la perspective de l'entrée de l'Iraq augmentent ses espoirs. Il a souligné le fait que l'Argentine "une vieille et précieuse amie", paraît sur le point de revenir à la Société.

Après avoir fait remarquer que le monde abonde en problèmes compliqués, difficiles, que les diplomates ne peuvent pas espérer résoudre d'un seul coup, M. Herriot a déclaré que, pour lui, la tâche la plus importante de la Société des Nations sera de restreindre, au même de mettre fin à la domination que certaines puissances exercent dans les affaires mondiales. La diplomatie devrait être ouverte et tous les pays devraient être traités sur un pied d'égalité, a-t-il ajouté.

Lord Cecil

Le représentant de la Grande-Bretagne, lord Cecil, a aussi pris à la défense de la Société des Nations. Il a affirmé que la Bolivie et le Paraguay n'auraient pas éprouvé de difficultés au sujet du Grand Chaco et qu'il n'y aurait pas eu de troubles en Extrême-Orient si de part et d'autre on avait observé fidèlement les principes du covenant.

Ces situations évocatrices de guerres en Amérique du sud et en Asie, a continué lord Cecil, prouvent que l'une ou l'autre des parties dans chacun des cas a dû enfreindre le covenant.

Les trois quarts de l'inquiétude du monde sont attribuables aux différends de la France et de l'Allemagne. Si ces deux pays s'inscrivaient dans le covenant pour leur politique respective, leurs différends cesseraient aussitôt. Aucun mécanisme de paix ne peut fonctionner si l'on ne désire pas la paix.

La masse des peuples de la terre se demande si les gouvernements qui participent à la conférence de désarmement le font avec une réelle sincérité. Si le désarmement n'est pas réalisé, la situation sera pire qu'avant la guerre. Les nations doivent désarmer ou périr.

Le baron Aloisi

Le délégué de l'Italie, le baron Aloisi, a réaffirmé le désir du gouvernement italien de voir réaliser un véritable et substantiel désarmement, qui raffermirait la sécurité des nations.

Dénonçant la vogue des restrictions, interdictions et hauts tarifs appliqués aux importations, M. Aloisi a dit que l'Italie ne s'est jamais écarté du principe du libre-échange, sauf dans les cas de nécessité et pour défendre les intérêts essentiels économiques de son peuple. Il a exprimé l'opinion qu'il faut se placer à un point de vue international pour résoudre le problème des restrictions apportées au commerce international.

M. Bennett a versé \$750,000 à son parti

Régina, 29. (S. P. C.). — Dans un discours prononcé au "Arthur Meighen Club", M. F. W. Turnbull, député de Régina aux Communes, a dit: "Le premier ministre Bennett a versé \$750,000 de son propre argent à notre caisse de campagne électorale et nous n'avons pas dépensé beaucoup plus que cette somme".

Ces paroles de M. Turnbull avaient trait à l'argent que le parti conservateur a dépensé dans la campagne électorale de 1930, qui devait se terminer par la victoire de ce parti. D'ailleurs, M. Turnbull n'a qu'effleuré la question des caisses électorales. Son discours portait sur la conférence économique impériale d'Ottawa.

Quatrième victime de l'explosion du 'Persée'

Cherbourg, France, 29 (S. P. A.). — Un autre membre de l'équipage du sous-marin français "Persée" est décédé aujourd'hui à l'hôpital de ses blessures. Cela porte le nombre des victimes de l'explosion à quatre.

Le juge Riddell subit une grosse opération

Toronto, 29 (S. P. C.). — Le juge W.-R. Riddell, de la Cour suprême d'Ontario, a subi une grosse opération, il y a quelques heures. Son état est satisfaisant.

Les assurances sociales

La Commission des assurances sociales se réunira demain matin sous la présidence de M. Edouard Montpetit et entendra des représentants des compagnies d'assurances mutuelles.

Le programme des nazis

La rétractation du "mensonge des responsabilités de la guerre", l'égalité de l'Allemagne devant les autres nations et la sécurité nationale

Berlin, 29. (S. P. A.). — M. Hermann Goering, chef national-socialiste, a déclaré aujourd'hui que les trois principaux articles du programme des nazis pendant la campagne électorale qui vient de s'ouvrir sont la rétractation du "mensonge des responsabilités de la guerre", l'égalité de l'Allemagne devant les autres nations et la sécurité nationale. M. Goering, qui faisait cette déclaration à un groupe de journalistes, a ajouté qu'il parlait au nom de son chef, Adolf Hitler.

Ces articles de notre programme ne seraient être combattus, a continué M. Goering; ils expriment les aspirations de toute la nation. Le gouvernement von Papen lui-même les a acceptés, mais il lui manque le courage de les mettre en pratique. Hitler est le seul homme sur lequel nous puissions compter pour cela.

Notre but, dit en terminant le lieutenant d'Hitler, est de détruire le marxisme et le communisme. Nous accueillerons la collaboration des centristes aussitôt qu'ils se seront dissociés eux-mêmes du marxisme. Nous ne dressons pas une classe contre une autre classe; nous comptons dans nos rangs des gens parmi les plus humbles et parmi les plus puissants. Nous combattons von Papen parce qu'il n'a pas la confiance du peuple.

Les déportés du Canada

Ottawa, 29 (S.P.C.). — La crise a amené une augmentation considérable du nombre des hommes, femmes et enfants déportés du Canada. Au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1932 le nombre des déportations du Canada vers des pays autres que ceux de l'Empire britannique et les Etats-Unis, a augmenté de 152 pour cent relativement au chiffre correspondant pour l'année fiscale précédente. L'augmentation des déportés vers des pays britanniques a été de 37 pour cent.

Des 7,025 déportés au cours de la dernière année fiscale, 4,507 l'ont été parce qu'ils étaient devenus à la charge du public; ce nombre se subdivise en 2,459 hommes, 917 femmes et 1,131 enfants.

Au cours de l'année fiscale 1930-1931, qui était aussi une année de crise, il y a eu 4,376 déportations ou 61 pour cent de moins qu'en 1931-32. De ce nombre 2,245 ont été déportés parce qu'à la charge du public, soit moins que la moitié du nombre correspondant pour 1931-32. Ce nombre comprenait 1,116 hommes, 456 femmes et 673 enfants.

La campagne électorale dans Huron-Sud

Seaforth, Ont., 29 (S.P.C.). — La campagne électorale dans Huron-Sud se continue avec intensité. Ce soir, M. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, parlera en faveur de M. Rader, candidat conservateur, à Clinton. M. Ernest Lapointe appuie le candidat libéral, M. Olding, demain soir au même endroit.

L'élection aura lieu lundi.

L'enseignement du français dans l'Ontario

Nous recevons la dépêche suivante de la "Canadian Press":

Ottawa, 29. — A une séance de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, M. S.-M. Genest a déclaré que les présentes méthodes d'enseignement du français dans les écoles bilingues, que le gouvernement d'Ontario a établies après l'abrogation du règlement 17, dénaturaient les écoles canadiennes-françaises.

M. Genest a tenté de présenter un avis de motion demandant au président M. D.-T. Robichaud de réunir les commissaires de langue française en une séance spéciale pour enquêter sur les écoles bilingues soumises à la juridiction de la commission locale, mais M. Robichaud a déclaré l'avis hors d'ordre. M. Robichaud a dit que la Commission scolaire est chargée de construire des écoles et de maintenir l'instruction conforme aux règlements du ministère de l'Instruction publique.

Quatre morts et quatre blessés dans un tamponnement

Greenville, Alabama, 29. (S. P. A.). — On mande que quatre hommes ont été tués et trois autres blessés dans un tamponnement du rapide "Crescent Limited" de la ligne New-York-Nouvelle-Orléans, et un train de marchandises, ce matin, près de Wald. Les victimes seraient toutes des employés de chemin de fer.

La prise du port Boqeron

Assomption, Paraguay, 29. (S. P. A.). — Selon un communiqué, les troupes paraguayennes se sont emparées du fort Boqeron, qui a changé de mains plusieurs fois au cours du conflit du Grand Chaco.

Mort du poète Norwood

New-York, 29. (S. P. C.). — Le révérend Robert Norwood, poète canadien, est mort il y a quelques heures.

Le juge Riddell subit une grosse opération

Toronto, 29 (S. P. C.). — Le juge W.-R. Riddell, de la Cour suprême d'Ontario, a subi une grosse opération, il y a quelques heures. Son état est satisfaisant.

Les assurances sociales

La Commission des assurances sociales se réunira demain matin sous la présidence de M. Edouard Montpetit et entendra des représentants des compagnies d'assurances mutuelles.

La rébellion en Mandchourie

Les soldats de Su sont encore en possession de la région de Mandchouli — Il ne s'agirait que d'une grève de gardes de chemin de fer

Harbin, Mandchourie, 29. (S. P. A.). — Les dernières nouvelles reçues aujourd'hui de la province de Hé-long-kiang, où une révolte contre le gouvernement de Mandchoukouo vient d'éclater sous la conduite du général chinois Su Ping Wen, disent que tous les Japonais habitant Mandchouli et Haïlar sont en parfaite sécurité mais que les soldats du général Su sont encore en possession de la région de Mandchouli. L'ordre a été établi dans la ville et les trains du Chemin de fer de la Chine de l'Est ont recommencé à circuler sous la direction du général Su.

Les autorités militaires japonaises affirment que la situation n'est pas grave et qu'il ne s'agit que d'une grève des gardes du chemin de fer qui réclament leurs arriérés de salaire.

Chez les Artisans dimanche prochain

La fête patronale annuelle de la section nord de la Société — Messe pontificale à Saint-Alphonse d'Youville — Soirée de famille

Le district nord, no 6, de la Société des Artisans canadiens-français, célébrera dimanche prochain, le 2 octobre, sa fête patronale annuelle, laquelle donnera lieu à de grandes manifestations. Le lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, V. D., commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, président général, sera l'hôte d'honneur du district, et accompagné en cette circonstance de tous les membres du Conseil exécutif de la Société.

Le programme suivant a été adopté:

Le défilé

Le ralliement aura lieu à 9 heures 30 a.m., à l'angle de l'avenue de Châteaubriand et de la rue Jarry. Le départ se fera à 10 heures a.m. précises, et le défilé suivra les rues Jarry, Berri, Guizot, Foucher, St-Arsène, Lajeunesse et boulevard Crémazie, jusqu'à l'église Saint-Alphonse d'Youville, où aura lieu l'office religieux.

Tous les sociétaires du district nord et ceux des autres districts de Montréal sont invités à assister à ce défilé.

Les personnes demeurant sur le parcours du défilé sont instamment priées de décorer leur demeure.

Les garçons âgés d'au moins dix ans sont aussi invités à y prendre part en se ralliant à la section infantile.

A l'église

A 11 heures a.m., il y aura messe pontificale, avec sermon de circonstance à l'église Saint-Alphonse d'Youville, et au cours de la cérémonie, on fera la distribution du pain bénit.

Soirée de famille

A 8 heures 15 p.m., il y aura soirée de famille à la salle Saint-Gérard d'Youville.

N. B. — Les tramways de la rue Saint-Denis portant les nos 23, 24 et 68 conduisent à la rue Jarry, à quelques pas du lieu de ralliement. En cas de pluie, la procession sera supprimée, mais la messe aura lieu quand même à l'église Saint-Alphonse d'Youville, à 11 heures a.m.

Le notaire Paul Labadie est retrouvé

Labelle, 29 — Le notaire Paul Labadie, de Montréal, et deux de ses compagnons qui s'étaient perdus dans les bois, à dix milles d'ici au cours d'une excursion de chasse, ont été retrouvés hier après deux jours de recherches. Les trois hommes étaient en bonne santé bien qu'ils eussent souffert de la faim.

Mort du poète Norwood

New-York, 29. (S. P. C.). — Le révérend Robert Norwood, poète canadien, est mort il y a quelques heures.

Le juge Riddell subit une grosse opération

Toronto, 29 (S. P. C.). — Le juge W.-R. Riddell, de la Cour suprême d'Ontario, a subi une grosse opération, il y a quelques heures. Son état est satisfaisant.

Les assurances sociales

La Commission des assurances sociales se réunira demain matin sous la présidence de M. Edouard Montpetit et entendra des représentants des compagnies d'assurances mutuelles.

Nouveaux ministres britanniques

Sir John Gilmour succède à sir Herbert Samuel comme secrétaire d'Etat à l'intérieur et sir Godfrey Collins devient secrétaire d'Etat pour l'Ecosse en remplacement de sir Archibald Sinclair — Il reste à nommer le successeur de lord Snowden et ceux de huit ministres non membres du cabinet

Londres, 29 (S.P.C.). — Derrière les portes closes de 10, Downing Street, le premier ministre MacDonald et les plus intimes de ses collègues du cabinet s'employaient activement à fermer la brèche que la démission en masse des ministres libre-échangistes a faite au gouvernement d'union nationale.

Ayant fait trois nominations hier, le gouvernement a encore neuf vacances à combler, aujourd'hui. M. MacDonald désire vivement dresser sa liste de nouveaux ministres assez tôt pour la soumettre au Roi ce soir.

Le 18 octobre, le gouvernement d'union nationale se présentera au Parlement unanime à vouloir l'adoption des lois nécessaires à la mise en vigueur des ententes commerciales négociées à la conférence économique impériale d'Ottawa; unanime aussi à participer, à titre de gouvernement d'union nationale, aux travaux pour la restauration économique du monde. La démission de onze ministres libre-échangistes lui facilitera la tâche.

Jusqu'à présent, le gouvernement a nommé des successeurs à deux des membres démissionnaires du cabinet: un conservateur, sir John Gilmour, qui était ministre de l'Agriculture, succède à sir Herbert Samuel comme secrétaire d'Etat pour l'intérieur; un libéral, sir Godfrey Collins, devient secrétaire d'Etat pour l'Ecosse en remplacement de sir Archibald Sinclair. Pour assurer un titulaire au ministère que sir John Gilmour quitte, le gouvernement a promu le major Walter Elliott, qui était secrétaire financier du Trésor.

Il reste à nommer le successeur de lord Snowden et ceux de huit ministres non membres du cabinet.

Evidemment, la démission du groupe libre-échangiste se traduira par un accroissement d'opposition à la politique tarifaire du gouvernement, au cours de la prochaine session. Néanmoins, la ratification des ententes est assurée, grâce à la formidable majorité conservatrice de la Chambre.

Pour les matières tarifaires tout au moins, l'opposition travailliste aura maintenant l'appui de 35 libre-échangistes, dont sir Herbert Samuel, chef du groupe.

En meilleure posture

A la suite des démissions d'hier, on a appris que sir Herbert Samuel avait organisé des assemblées publiques à Darwen, à Middlesbrough, à Wolverhampton et à Perth pour lancer une campagne d'opinion publique contre les accords intervenus à la conférence impériale.

Les libéraux du groupe Simon continueront à appuyer le gouvernement. Ils ont tenu une réunion hier soir où ils ont réaffirmé leur confiance en la politique du gouvernement et félicité sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères, et M. Walter Runciman, président du Board of Trade, d'être demeurés dans le cabinet.

La plupart des journaux de Londres s'accordent à dire que le gouvernement est en meilleure posture qu'apparaissait pour poursuivre sa politique. "Le gouvernement gagne de la cohésion", dit le "Times", sans perdre son droit au titre de gouvernement national".

Pas de lâcheurs

Londres, 29 (S. P. C.). — "Nous ne sommes pas des lâcheurs", a déclaré M. Walter Runciman, président du Board of Trade, en adressant hier soir la parole devant une réunion des députés libéraux-nationaux aux Communes. Trente-trente-cinq députés qui suivent M. Simon assistaient à la réunion qui a mis fin aux rumeurs qui voulaient que les membres de ce groupe suivent l'exemple de leurs collègues libres-échangistes pour former une opposition libérale unie.

Sir John Gilmour

Le nouveau secrétaire d'Etat pour l'intérieur, sir John Gilmour, était ministre de l'Agriculture depuis la formation du gouvernement d'union nationale, l'année dernière. Avant d'être ministre de l'Agriculture, il avait été "junior lord" du Trésor dans le gouvernement de coalition et aussi whip des unionistes écossais. Il est dans la politique active depuis 1910. Il a été député d'East-Renfrewshire jusqu'en 1918, puis député d'une circonscription de Glasgow. Il a servi sous les drapeaux au cours de la guerre 1914-1918 et a été décoré. Sa mère est fille de feu David Gilmour, de Québec.

Sir Godfrey Collins

Le nouveau secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, sir Godfrey Collins, est chef de la compagnie d'édition "W. Collins Sons and Company". Il a été whip en chef du parti libéral. Il a aussi été "junior lord" du Trésor en 1919-1920 et commissaire des œuvres parlementaires de charité en 1921. Il est député de la circonscription écossaise de

Greenock depuis 1910.

M. Walter Elliott qui succède à sir John Gilmour à l'Agriculture est secrétaire financier du trésor dans le gouvernement national. En 1923, il était sous-secrétaire de l'hygiène pour l'Ecosse poste qu'il occupa de nouveau en 1924. De 1926 à la chute du gouvernement conservateur, il fut sous-secrétaire parlementaire la circonscription de Lanark de 1918 à 1923 et depuis il représente celle de Kelvingrove (Glasgow). Le major Elliott est un médecin qui a fait beaucoup de travail de recherche en biologie. Il a fait la grande guerre et a été décoré de la Croix militaire.

Le juge Perrault a condamné ce matin Albert Lépine, coupable d'avoir conspiré pour commettre des vols à main armée, à six mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Raoul Binette, coupable d'avoir volé une bicyclette à un messager du C.N.R. Telegraph, à deux mois d'emprisonnement.

Il a condamné Antonio Binette, coupable d'avoir conduit un camion alors qu'il était en état d'ivresse, à sept jours de prison.

Y.-U. Neveu, coupable d'avoir tenté de voler des accessoires à l'automobile de M. J.-Donat Langelier, passera un mois à Bordeaux.

Le juge Lacroix a condamné Paul Archambault, coupable d'avoir tenté d'introduire de nuit dans un magasin de l'Avenue du Parc dans l'intention d'y commettre un vol, à quinze mois de prison aux travaux forcés.

Le juge Cusson acquitte D. Plourde

M. Donat Plourde, ancien promoteur de lutte, a été acquitté hier par le juge Cusson de l'accusation de fausse représentation qui pesait sur lui depuis plus de trois mois, après avoir produit les documents qui établissaient son innocence.

En franchise

Londres, 29 (S.P.C.). — Le Trésor a ajouté plusieurs produits à la liste des importations en franchise: l'ipécaouan et l'araroba destinés à la pharmacie; les fleurs de pyréthre, dont on fait un insecticide; les feuilles de coca destinées à l'extraction de la cocaïne; les manuscrits et les duplicatas (dans l'intérêt des auteurs britanniques à l'étranger); la mélasse destinée à la fabrication de la levure ou de fourrage.

Les demi-heures des carabins

Les demi-heures radiophoniques dites des Carabins reprendront au milieu du mois d'octobre et seront émises tous les samedis après-midi à l'exception de trois samedis compris dans les vacances du jour de l'An. Les demi-heures comprendront 10 minutes d'orchestre sous la direction de M. C. Desmarais, 10 minutes de causerie par un étudiant d'une Faculté ou Ecole de l'Université et 10 autres minutes d'orchestre.

C'est grâce à l'initiative de M. Hénault Champagne, président de la Société des Débats de l'Université, que ces émissions ont pu être organisées l'an dernier et qu'elles peuvent se poursuivre cette année.

Un décret qui affecte Gandhi

Le chef nationaliste indien ne pourra pas recevoir des gens de l'étranger

Poona, Inde, 29 (S.P.A.). — Le gouvernement a publié aujourd'hui un décret qui interdit à Gandhi toute entrevue avec des gens de l'étranger. Ce décret a été promulgué au moment où plusieurs chefs politiques indiens se préparaient à conférer avec lui. On ignore quel est le motif du décret.

On dit que Gandhi se remet de façon satisfaisante de son jeûne de six jours.

La consommation des liqueurs

Depuis 1931 jusqu'au 30 avril dernier, une somme de \$56,221,523.75 a été versée à la Commission des liqueurs dans la province de Québec — Cela ne comprend pas la vente des bières et vins dans les hôtels, restaurants et clubs

Québec, 29 (D.N.C.). — Les consommateurs assouffis ont versé aux différents dépôts de la Commission des Liqueurs, et parlant au gouvernement provincial, une somme de \$56,221,523.75 depuis que le provincial a pris le contrôle de la vente des liqueurs en 1931 jusqu'au 30 avril dernier.

Et ce montant élevé ne comprend pas ce que la vente des bières et vins a pu rapporter dans les hôtels, restaurants et clubs dans toutes les parties de la province où les touristes laissent généralement de fortes sommes dans le cours d'une saison d'été.

Les taxes fédérales ont absorbé une bonne partie de cette somme de \$56,221,523.75, une autre tranche a été absorbée par les frais d'administration des dépôts de la Commission tandis que la balance a été partiellement versée pour l'Assistance publique.

Une journée de sentences

Le juge Perrault a condamné ce matin Albert Lépine, coupable d'avoir conspiré pour commettre des vols à main armée, à six mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Raoul Binette, coupable d'avoir volé une bicyclette à un messager du C.N.R. Telegraph, à deux mois d'emprisonnement.

Il a condamné Antonio Binette, coupable d'avoir conduit un camion alors qu'il était en état d'ivresse, à sept jours de prison.

Y.-U. Neveu, coupable d'avoir tenté de voler des accessoires à l'automobile de M. J.-Donat Langelier, passera un mois à Bordeaux.

Le juge Lacroix a condamné Paul Archambault, coupable d'avoir tenté d'introduire de nuit dans un magasin de l'Avenue du Parc dans l'intention d'y commettre un vol, à quinze mois de prison aux travaux forcés.

Le juge Cusson acquitte D. Plourde

M. Donat Plourde, ancien promoteur de lutte, a été acquitté hier par le juge Cusson de l'accusation de fausse représentation qui pesait sur lui depuis plus de trois mois, après avoir produit les documents qui établissaient son innocence.

En franchise

Londres, 29 (S.P.C.). — Le Trésor a ajouté plusieurs produits à la liste des importations en franchise: l'ipécaouan et l'araroba destinés à la pharmacie; les fleurs de pyréthre, dont on fait un insecticide; les feuilles de coca destinées à l'extraction de la cocaïne; les manuscrits et les duplicatas (dans l'intérêt des auteurs britanniques à l'étranger); la mélasse destinée à la fabrication de la levure ou de fourrage.

Les demi-heures des carabins

Les demi-heures radiophoniques dites des Carabins reprendront au milieu du mois d'octobre et seront émises tous les samedis après-midi à l'exception de trois samedis compris dans les vacances du jour de l'An. Les demi-heures comprendront 10 minutes d'orchestre sous la direction de M. C. Desmarais, 10 minutes de causerie par un étudiant d'une Faculté ou Ecole de l'Université et 10 autres minutes d'orchestre.

C'est grâce à l'initiative de M. Hénault Champagne, président de la Société des Débats de l'Université, que ces émissions ont pu être organisées l'an dernier et qu'elles peuvent se poursuivre cette année.

Le juge Perrault a condamné ce matin Albert Lépine, coupable d'avoir conspiré pour commettre des vols à main armée, à six mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Raoul Binette, coupable d'avoir volé une bicyclette à un messager du C.N.R. Telegraph, à deux mois d'emprisonnement.

Il a condamné Antonio Binette, coupable d'avoir conduit un camion alors qu'il était en état d'ivresse, à sept jours de prison.

Y.-U. Neveu, coupable d'avoir tenté de voler des accessoires à l'automobile de M. J.-Donat Langelier, passera un mois à Bordeaux.

Le juge Lacroix a condamné Paul Archambault, coupable d'avoir tenté d'introduire de nuit dans un magasin de l'Avenue du Parc dans l'intention d'y commettre un vol, à quinze mois de prison aux travaux forcés.

Le juge Cusson acquitte D. Plourde

M. Donat Plourde, ancien promoteur de lutte, a été acquitté hier par le juge Cusson de l'accusation de fausse représentation qui pesait sur lui depuis plus de trois mois, après avoir produit les documents qui établissaient son innocence.

En franchise

Londres, 29 (S.P.C.). — Le Trésor a ajouté plusieurs produits à la liste des importations en franchise: l'ipécaouan et l'araroba destinés à la pharmacie; les fleurs de pyréthre, dont on fait un insecticide; les feuilles de coca destinées à l'extraction de la cocaïne; les manuscrits et les duplicatas (dans l'intérêt des auteurs britanniques à l'étranger); la mélasse destinée à la fabrication de la levure ou de fourrage.

Les secours aux sinistrés grecs

M. Herriot envoie 50,000 francs — On évalue le nombre des victimes des tremblements de terre en Grèce à 200 morts et à 400 blessés — Les édifices du mont Athos n'ont pas subi de dommages appréciables

Athènes, 29 (S.P.A.). — L'arrivée d'une partie de la flotte anglaise de la Méditerranée orientale, qui apportait des vivres et des remèdes aux victimes des tremblements de terre qui ont secoué la Grèce depuis le début de la semaine, a donné lieu à de grandes démonstrations publiques. Les secours sismiques continuent à se succéder et l'on craint que le nombre des victimes soit beaucoup plus élevé qu'on le croyait tout d'abord; on évalue maintenant le nombre des morts à 200 et celui des blessés à 400. Les particuliers et les gouvernements se sont joints pour secourir les sinistrés. Le premier ministre Herriot a envoyé une offre personnelle de 50,000 francs.

Les réfugiés arrivent à Salonique par bandes. Les communications ont été rétablies aujourd'hui avec le mont Athos et l'on a pu apprendre que les édifices du célèbre monastère n'ont pas subi de dommages appréciables.

Dans le port

Le départ de "Montrose"

Plusieurs passagers du *Montrose*, du Pacifique Canadien, sont arrivés à la toute dernière minute pour prendre leur bateau ce matin. C'était le premier départ à 10 heures. Depuis le début de la saison, les départs avaient lieu à 11 heures, heure d'été. Maintenant que l'heure est uniforme, le départ est à 10 heures. L'an dernier plusieurs voyageurs avaient ainsi manqué leur bateau et avaient dû se rendre à Québec par train spécial pour le rattraper.

Parmi les voyageurs on remarquait M. A. J. Cholet, de Chantilly, France, venu au Canada à titre de délégué d'un syndicat qui s'occupe d'achats d'animaux canadiens. M. Cholet a passé trois mois au Canada. Il s'est rendu à Québec, Trois-Rivières, Toronto et autres endroits. Il a assisté aux diverses expositions agricoles qui ont eu lieu pendant ce laps de temps et il a conclu plusieurs contrats avantageux. On peut donc s'attendre de voir notre bétail, moutons, veaux, boeufs et chevaux prendre la route de la France et passer, selon le cas, quelques mois dans les gras pâturages de la Normandie avant de franchir les portes des abattoirs.

Le *Montrose* portait près de 400 voyageurs.

Le niveau de l'eau

Comme pendant les mois précédents, le niveau de l'eau s'est maintenu plus élevé en septembre cette année qu'en septembre 1931. Ce matin, l'échelle d'étiage marquait 30 pieds et 4 pouces à Montréal, et celle de Sorel 32 pieds et 10 pouces, contre 29 pieds et 3 pouces à Montréal et 32 pieds et 4 pouces l'an dernier. L'an dernier, la moyenne du niveau du fleuve en septembre fut à Montréal de 28 pieds et 9 pouces et à Sorel de 31 pieds et 6 pouces.

Les grains

Bien que les commandes en carnet fussent élevées l'an dernier à pareille date, celles de ce matin leur sont toutefois supérieures. L'an dernier, elles étaient de 1,261,858 boisseaux contre 1,345,496 cette année. Le total des arrivages se chiffre à date à 78,376,615 boisseaux contre 64,741,373 l'an dernier, et les expéditions à 77,027,183 boisseaux contre 62,699,744 l'an dernier. Il y a en entrepôt 12,377,834 boisseaux.

M. Rainville est absent

M. J. H. Rainville, président du port, est actuellement en dehors de la ville et ne sera de retour à son bureau qu'au début de la semaine prochaine.

La saison de Churchill

De Churchill, le port de mer le plus septentrional du Canada, 2,700,000 boisseaux de grain ont été expédiés en Europe lorsque la saison de 9 semaines environ de ce port sera écoulée, ce qui ne tardera pas. Comme l'éleveur du gouvernement a une capacité de chargement de six navires par semaine d'une moyenne de 250,000 boisseaux par navire, et que la durée de la saison est d'environ 9 semaines, ce port pourrait expédier environ 15,000,000 de boisseaux par saison si les navires ne manquaient pas. A l'heure présente, à cause du petit nombre des navires, de la rareté d'un personnel habile, les navires doivent mettre au moins deux jours à prendre leur cargaison. Huit navires dans le moment y ont pris des cargaisons, et deux restent à les prendre: le *Juventus* et le *Pensilva*. Lorsque ces deux navires auront pris leur cargaison, le port de Churchill aura expédié cet été 2,700,000 boisseaux de grains.

Le château de Ramezay est plus solide

Les travaux de construction du tunnel Gosford, au lieu de mettre les murs du Château de Ramezay en danger, comme le craignait MM. Sigwald et Victor Morin, ont solidifié les murs. Des lézardes qui existaient se sont refermées en sorte que les murailles sont aujourd'hui plus solides que jamais.

Le poste de radio policier

Le capitaine Georges Gagnon en aura la direction — Prêt à fonctionner le 1er novembre — L'installation

Le chef de police Dufresne a nommé le capitaine Georges Gagnon, du poste de police 19, capitaine-détective.

Il aura la direction du nouveau poste de radio policier actuellement en voie d'installation, ainsi que de l'escouade affectée au service de patrouille.

Le nouveau poste irradiera sur 172.2 mètres sur un rayon de 30 milles. Il sera prêt à fonctionner le 1er novembre prochain. Actuellement on installe dans les caves de l'annexe, trois transformateurs pour hausser le courant électrique qui doit servir au poste transmetteur.

Des récepteurs seront installés dans les autos du chef de police des sous-chefs Gobeil et Barnes, du capitaine Gagnon, de l'inspecteur Foucault et de l'assistant-inspecteur Brodeur, des capitaines-détectives Tourville, Sévigny, Pelletier, des agents de l'escouade des homicides, de l'escouade des vols à main armée de la sûreté, dans dix autos de patrouille de la sûreté, deux autos pour cas urgents.

En plus, quinze appareils seront installés dans les postes de police nos 17-18-23-24-25-27-29-30-31-32-33 et 35.

Des récepteurs seront aussi installés à la sûreté, au pont Victoria et au pont Jacques-Cartier.

Le personnel du nouveau service comprend le capitaine Gagnon, 4 policiers-opérateurs, 60 détectives qui patrouilleront dans 10 autos, par équipe de 20 relayés à toutes les huit heures. Chaque auto contiendra 2 détectives.

Au conseil municipal

Au feuillet de la séance de cet après-midi

Le conseil municipal tiendra une assemblée cet après-midi. Le feuillet comprend trois articles: emprunt de 88,866,500 pour renouvellement d'emprunts échus, rapport du comité pour l'achat de tombereaux et pour les étages de bureaux.

M. Méneau soumettra un rapport sur la situation financière municipale. D'ici au 15 octobre, le département du trésor pourra dire aux administrateurs si le budget sera bouclé ou non.

Le Club Ouvrier Rosemont proteste contre l'annexion du parc Shaughnessy.

Le Club Ouvrier Saint-Marc envoie une lettre pour féliciter la St-Vincent de Paul.

L'Association des Hommes d'affaires du Nord demande que les fonds de secours direct soient distribués suivant le mode de bons avec retour de travail de la part des clubs.

Le Club Ouvrier Indépendant du Nord s'oppose à toute diminution de salaire des journalistes employés par la ville.

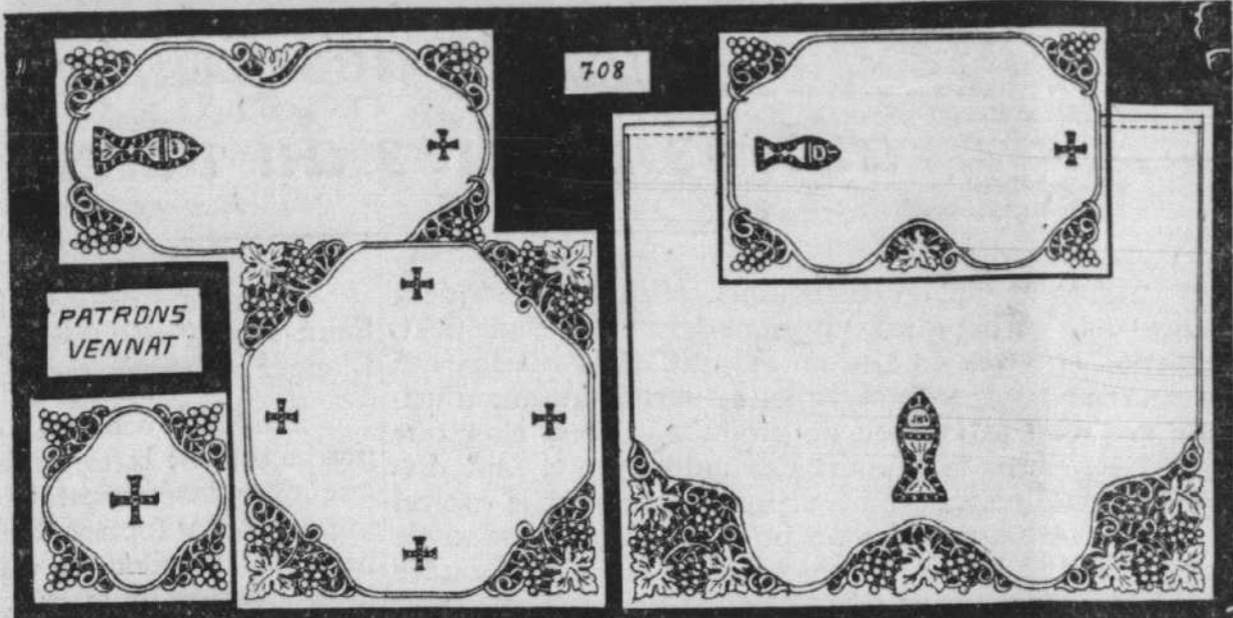
La Voix Ouvrière demande de l'ouvrage pour les chômeurs au lieu de secours directs.

La Ligue des propriétaires veut que les arriérés de taxes puissent être payés par versements.

Le départ de Mgr Guy pour Rome

La Page FÉMININE

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 708 — Superbe modèle pour garniture d'autel en broderie richelieu. Patrons à tracer: amict, 25c; corporal, 30c; trois autres morceaux ensemble, 30c; perforés, amict, 50c; corporal, 35c; trois autres morceaux, 50. Au fer chaud, amict, 35c; corporal, 30c; manuterge et purificateur, 25c chacun; pale, 20c. Etampés sur toile fine, 5 morceaux ensemble suivant qualité, \$3.25 ou \$4.50. Coton M.F.A. pour la broderie, première marque française, 60c.

(Coupon de patrons VENNAT)

29 septembre 1932

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....
Nom.....
Adresse.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, Montréal.

TROUVER D'ABORD LA MEILLEURE PLACE

Nous ne sommes pas toujours maîtres de la déterminer; bien souvent le dispositif de l'appartement commande. Autant que faire se peut guidons-nous d'après cette règle fondamentale de l'organisation du travail: rangement des objets le plus près possible de leur lieu d'utilisation.

Ainsi, tous les objets, tous les produits servant au nettoyage de la vaisselle et de la cuisine, trouveront place dans une petite armoire près de l'évier. Les objets de toilette, poudre, parfums, savons, mains de lissu éponge, ouate, serviettes de toilette, etc., et la pharmacie usuelle seront rangés dans la salle de bains. La vaisselle, les couverts, les plats, le table de table, à proximité de la salle à manger et de la cuisine. Dans chaque chambre ou dans le couloir qui la dessert une armoire-penderie intelligemment aménagée contiendra toute la vestimentation des habitants de la dite chambre.

Or, ce n'est pas ainsi qu'on opère habituellement. Tout le linge de maison, qu'il soit de table, d'office ou de cuisine, est presque toujours centralisé dans une grande armoire, suivant un rite ancestral et sacro-saint. Cette armoire, vu ses imposantes dimensions, est généralement reléguée assez loin, à la lingerie, au dernier étage de la maison, au fond d'un couloir. Chaque fois que l'on désire un torchon,

une serviette, de la cuisine située parfois au sous-sol, il faut grimper jusqu'à la lingerie, et la vie s'use à ces allées et venues incessantes. Qu'une armoire à linge centralise la réserve et les pièces qui servent rarement. Mais faisons une place à la cuisine pour les torchons d'usage courant, à la salle de bains pour les peignoirs et les serviettes de toilette, à la salle à manger pour les serviettes de table, les nappes et les napperons.

RANGEMENT RAPIDE, RETRAIT FACILE

Un autre grand principe domine l'aménagement des placards et des armoires, quel que doive être leur contenu: linge, vêtements ou provisions. C'est le **rangement rapide et la facilité de retrait** de chaque objet. A ce point de vue, on peut envisager plusieurs régions, d'accès plus ou moins aisés, où l'on installera les objets suivant la plus ou moins grande fréquence de leur emploi.

a) La région supérieure, à laquelle on ne peut accéder qu'à l'aide d'un escabeau, ou les bras levés. Elle sera réservée aux objets rarement employés, aux grossesses provisions; on évitera cependant d'y ranger des choses trop lourdes, à cause de la difficulté de les soulever à bras tendus, et aussi de crainte de compromettre l'équilibre du meuble, s'il s'agit d'une armoire mobile.

b) La région moyenne, en pleine vue, à laquelle on accède debout, réservée aux objets d'usage courant qui sont le bien à portée de main. C'est évidemment la plus commode.

c) La région inférieure, vers laquelle il faut se baisser, se courber, ou même s'accroupir. On y rangera les objets lourds, pour les raisons qui les font rejeter de la région supérieure: équilibre du meuble et moindre fatigue dans le maniement: les draps, les chaussures, les provisions pesantes comme le sucre, les légumes secs, y trouveront avantageusement leur place.

PAS DE PLACE PERDUE

Enfin, et puisque les maîtres de maison se plaignent éternellement de manquer de place pour leurs rangements, on devra s'efforcer d'utiliser au maximum l'espace disponible, et de n'en perdre aucune parcelle. En général, beaucoup de place se trouve perdue dans les placards et les armoires. Et pourtant, que de choses peuvent tenir dans un espace restreint, si l'on sait intelligemment en tirer parti. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter la cabine d'un paquebot, ou mieux

encore les remorques automobiles destinées au camping, ou encore, modèles du genre, la cuisine et l'office d'un wagon-restaurant. Là, dans un espace extraordinairement réduit, il faut emmagasiner le matériel nécessaire à la cuisson et au service de plusieurs centaines de repas. Aucun pouce carré n'est perdu. Tout se case, tout est rangé. C'est la meilleure leçon d'organisation que nous puissions recevoir.

Si nous perdons de la place dans nos armoires, c'est surtout parce que les planches en sont trop peu nombreuses et trop régulièrement espacées. Si nous y rangeons des objets de faible hauteur, une place énorme est perdue au-dessus. Si nous entassons, nous perdons la faculté de retrait et de rangement faciles, précieuse entre toutes. Comment y remédier? D'abord, le plus souvent, les planches sont supportées par des tasseaux eux-mêmes posés sur des crémaillères dentées, fixées verticalement aux angles intérieurs de l'armoire. Il est donc assez facile de déplacer les planches, de les rapprocher, d'en ajouter quelques-unes. Pour qu'il soit commode de se servir d'objets posés sur des planches très rapprochées, surtout quand ces objets sont petits, nombreux, fragiles, comme des verres, il faut que ces planches soient mobiles, qu'elles puissent se tirer en avant comme des tiroirs.

Si nos étagères sont fixes irrémédiablement, nous pouvons du moins en utiliser les dessous en y suspendant des objets légers, des tasses par exemple. De même, nous pouvons suspendre contre la paroi intérieure de la porte d'une armoire ou d'un placard toutes sortes de choses de faible épaisseur, bien entendu, suivant la destination du meuble: des chiffons d'essuyage, des napperons, des cravates et des ceintures, voire des souliers, ou des plateaux maintenus par une rainure de bois. C'est une ressource qu'on n'utilise pas assez.

Pensons aussi à classer les objets par ordre de taille. Par exemple, dans la penderie, si nous suspendons au hasard robes et vêtements longs, vestons et jaquettes, nous perdons de la place. Tandis que si nous mettons d'un côté les vêtements courts, l'espace au-dessous de ces derniers sera récupéré, et nous pourrions ranger des souliers, des cartons, etc.

Au Foyer Sainte-Claire

Il y aura une retraite fermée pour les jeunes filles, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, Saint-Dominique, Montréal. Tél.: Dollard 8026, du 7 au 11 octobre et du 21 au 25 octobre. Toutes les jeunes filles seront les bienvenues. Prière de se faire inscrire à l'avance.

Faits et glanes

UNE INVENTRICE

A Loos-les-Lille, devant un certain nombre de personnalités du monde scientifique, une jeune fille de 30 ans, Suzanne Biget, licenciée en droit, a exécuté une expérience curieuse du plus haut intérêt.

Revêtue d'un vêtement ignifugé de son invention, qui unit les propriétés de l'amiante à un liquide spécial, elle s'est entourée de coton imbibé d'essence auquel elle a fait mettre le feu.

L'expérience réussit parfaitement et la jeune savante sortit indemne de son vêtement protecteur. Elle a créé cette enveloppe pour protéger les aviateurs si souvent carbonisés sur leur appareil accidenté, et elle étudie également un vêtement insubmersible destiné aux naufragés.

LE QUESTIONNAIRE D'EVE LAVALLIERE

Nous détachons d'une brochure qui vient de paraître et qui porte pour titre: *Recueil spirituel d'Eve Lavallière*, ce questionnaire, extrait du cahier de notes de la célèbre convertie. On en goûtera tout à tour la poésie, le mysticisme, la profondeur de pensée:

Mon nom préféré: Jésus. — Ma fleur préférée: l'épine de la Couronne. — Ma nourriture préférée: Le Pain des anges. — Mon animal préféré: l'agneau divin. — Mon parfum préféré: l'encens. — Ma robe préférée: la robe baptismale. — Mon sport préféré: la genuflexion. — Ma prière préférée: Pardon, merci, amour. — Mon site préféré: le Calvaire. — Ma patrie: le ciel. — Ma vertu préférée: l'humilité. — Mon directeur: le Saint-Esprit. — Mon livre préféré: l'Evangile. — Mon endroit préféré: rentrer en moi-même. — Mon occupation préférée: la contemplation. — Mes couleurs préférées: blanc, rouge, pureté et amour. — Le nom de mon ombre: mon ange gardien. — Mon bijou préféré: le chapelet. — Ma propriété: la tombe. — Mon aspiration: l'aimer. — Ma tristesse: ne pas savoir si je l'aime. — Mon but: Lui. — Le meilleur usage de mes mains: les joindre. — Ce qui me mémoine: son amour pour moi. — Ce qui me navre: mon ingratitude. — Mon saint préféré: celui qui Lui a donné le plus de gloire. — Mon plus grand défaut: parler de moi. — Ma qualité, si j'en ai une: me regarder en face. — Ma coiffure préférée: l'aurole. — Mon mode de locomotion: les ailes. — Mon nom de famille: Tertiaire franciscaine. — La clé du pur amour: l'ard. — Ce que je suis: un ver d'ivresse. — Comment je m'appelle: ça.

L'AMOUR DES SUPERLATIFS

A notre époque, où tant de gens manquent de mesure, les superlatifs sont à la mode.

Un commerçant parisien de la rive droite nous en donne un nouvel exemple. Il a mis sur sa boutique cette inscription: "Articles supersoldés."

Et comme si ce n'était pas suffisant, il a ajouté: "A des prix friants presque le ridicule."

Mais le ridicule ne tue pas le commerce.

Au pensionnat du Saint Nom de Jésus et de Marie

Le lundi, 3 octobre reprendront, pour se continuer tous les lundis, les réunions de couture de l'Association des anciennes élèves. Toutes les anciennes sont priées d'y assister.

Pensées

L'intempérant est pire que l'impudique; il y a chez lui plus de mauvaise volonté. — Saint THOMAS D'ÉPIQUE fit du repentir la sagesse avant que la vertu des mortels. La rétractation est à nos erreurs ce que la confession est à nos fautes: un devoir, un remède, une expiation. L'esprit du sage a, comme sa conscience, ses examens, ses afflictions, sa honte et ses fermes propos. — J. JOUBERT

Pas de lutte, pas de victoire; pas de danger, pas d'héroïsme; pas de passion, pas de vertu. — C. de BELVEZE

Combien d'hommes qui ont, comme on dit, leur siège fait, et qui, de propos délibéré, ferment l'oreille à toute parole, les yeux à toute lecture qui contrarie leurs illusions ou ne flatte pas leurs préjugés! — BROCHARD

AU COMBLE DU DÉSESPOIR

MME MARY JONES habite la Nouvelle-Angleterre. Chaque mois écrit un cahier pour elle. Elle dit dans sa lettre: "Je souffrais de douleurs périodiques dans la tête, le dos et de faiblesse féminine."

Elle essaya tout. Visita les cliniques. Rien ne la soulageait. Finalement elle essaya le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham... écopant à peine le succès là où des remèdes plus coûteux avaient échoué.

Mais elle fut surprise. Par son effet tonifiant, il rétablit sa santé... amoné d'un coup. Elle dit: "Je suis entièrement soulagée de mon mal de dos."

Il est temps de penser à l'achat des pardessus et manteaux d'hiver. Vendredi, EATON offre d'élégants pardessus pour hommes, de fashionables manteaux pour dames, à 25.00.

Venez aussi profiter d'un spécial extraordinaire de la Feuille d'Érable en peintures et vernis.

Et nombre d'autres au-bains.

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m.

T. EATON CO. MONTREAL

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE Lydia E. Pinkham

Hôpital Ste-Justine

Le mercredi, 5 octobre à trois heures, aura lieu l'Assemblée générale du comité d'organisation de la Journée d'un Dollar.

Bon à savoir

Ne jetez rien. — Pas même les pelures et les noyaux des prunes dont vous venez de faire des confitures, pour les transformer en vinaigre; il suffit de déposer ces déchets dans un bocal, de les immerger dans l'eau chaude, après y avoir ajouté un peu de sirop. Recouvrir d'une gaze et tenir en lieu chaud, mais aéré.

Au bout de trois mois vous avez à votre disposition du très bon vinaigre, que vous employez après avoir filtré.

Débrouillons-nous. — Si vous n'avez point de colle sous la main, prenez une belle gousse d'ail, puis, l'ayant épluchée, frottez-en les parties à recoller, ajustez-les en les maintenant avec les doigts. En très peu de temps, le suc d'ail se desséchera en s'agglutinant et formera un adhésif aussi fort et moins visible que les colles les meilleures.

Lorsque l'objet à raccommoder doit aller au feu ou contenir de l'eau bouillante, employez la composition dont voici les éléments: Lavez, jusqu'à ce que l'eau soit claire, 1 once 2/3 de caillé, faites-le égoutter et incorporez-le dans le blanc, légèrement battu, d'un œuf mou; ajoutez-le et le suc exprimé d'une forte gousse d'ail. Le mélange étant complet, ajoutez une pincée de chaux-vive pulvérisée et, s'il est nécessaire, éclaircissez avec un peu d'eau.

Enduisez les parties à recoller de cette préparation; maintenez-les pour achever de sécher, à l'abri des rayons solaires.

Faute d'antipyrine. — Si vous souffrez de mal de dents, de mal de

Une partie de cartes pour l'Aide à la Femme

Le 11 octobre prochain, une partie de cartes aura lieu sous la présidence de Mme J.-M.-A. Valois, à la salle "Salada Tea", au profit de l'"Aide à la Femme". Les recettes de cette partie de cartes seront versées au fonds de la buanderie qu'on se propose d'installer prochainement dans l'immeuble du refuge, 2480 rue Duvernay.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à l'"Aide à la Femme", Tel. Wilbank 0765.

Le jardin botanique

Les travaux de construction de la serre et du pavillon central du Jardin botanique, au parc Maisonneuve, seront terminés au 1er octobre prochain.

Le R. Frère Marie-Victorin a déclaré que les plans ont été modifiés, mais pour le mieux. Les travaux d'aménagement commenceront immédiatement.

Nouveautés canadiennes

COURS D'HYGIÈNE DU Dr Baudouin. Beau volume de plus de 600 pages, format 6 x 9. Edition universitaire avec 27 gravures dans le texte. Préface du Dr L. de L. Harwood. Belle reliure pleine toile. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

POUR LA MÈRE ET L'INFIRMIÈRE par le Dr Gaston Lapière. Comment prévenir les maladies des enfants. Manuel pratique de puériculture pour guider celles qui ont la mission d'élever l'enfant. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Une question par mois

FAUT-IL LAISSER NOS ENFANTS LIBRES?

En notre siècle d'émancipation, les parents doivent-ils, selon vous, accorder à leurs fils et à leurs filles une confiance illimitée et les laisser libres de leurs actes après leur avoir inculqué des principes fondamentaux chrétiens et les avoir avertis de tous les dangers moraux qu'ils courent dans le monde; ou bien font-ils mieux d'exercer sur leurs enfants une surveillance de tous les instants, se faisant plus craindre qu'aimer; ne risquent-ils pas, en agissant de cette dernière manière, d'être trompés par leurs grands garçons et leurs grandes filles, ceux-ci voulant jouir d'une indépendance relative, comme leurs amis?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuille. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 octobre prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudo.

Adresser tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

mira les toiles décoratives, destinées à l'Amérique; sa fiancée ne lui dit pas le nom de celui qui les lui avait commandées, et il ne lui demanda point. Tout ce qui n'était pas elle lui semblait inconsistant, sans intérêt. Ils convinrent de ne pas annoncer leurs fiançailles avant la fin d'août, et il fut entendu que le jeune professeur s'installerait à Hossegor pour permettre à Rosamée et à son frère de le rejoindre sur la plage où, seule, la "mer sauvage" serait témoin de leurs entretiens.

Mais il n'est pas de solitude complète. Partout, nos actes sont épiés; "Les arbres parlent", disent les paysans dans leur pittoresque langage. Ceux de la forêt parlèrent si bien que, par sa femme de chambre, confidente de Zaïde, Mine, en visite chez sa tante, apprit un beau jour, la nouvelle.

"Elle l'avait refusé, et maintenant elle l'accepte, pensa-t-elle, rageuse. Cet original d'O'Killen lui aurait-il révélé aussi qu'il était l'oncle de M. d'Autevielle et fait d'éventuelles promesses? Je le saurais... Il faut que je le sache!..."

L'absence des Contis la servit. Ils avaient dû aller à Bordeaux pour leurs affaires et ne devaient rentrer que le soir.

Sous prétexte de changer un livre — Mme Dorgères ayant toute permission de fouiller dans la bibliothèque de ses voisins — elle se glissa dans l'atelier et, d'une main avide, elle chercha le *Pain de l'Espérance*.

Sur la feuille de garde, même dédicace que la sienne — l'Américain ne se variait point. — Elle courut à la fin... Une page blanche! Elle respira... Jacques, au moins, serait désolé, et ce serait sa vengeance! D'un geste brusque, elle rejeta le livre qui glissa contre le panneau du fond.

Le soir, elle dit à sa soeur qui l'accompagnait dans sa chambre pour être bien certaine que rien ne lui manquait: "Je vais partir prochainement pour la Suisse avec les Rimbour... Michelin nous a tracé un itinéraire épanté!" (à suivre)

Il ne respirait plus: de cette bouche édentée, il lui semblait que son bonheur ou son malheur allait sortir.

— Personne ne s'est jamais douté, monsieur... Elle a été admirable...

Et, tout d'une haleine, à sa façon fruste et même un peu brutale, Honorine révéla les défaillances du grand Contis que, patiemment, "Mademoiselle réparait" dans le silence du grenier.

Son ignorance de l'art lui faisait trouver la chose toute naturelle. Lui, en l'écoutant, s'émerveillait: quelle force de caractère, quel esprit d'abnégation n'avait-il pas fallu à Rosamée pour ne jamais laisser deviner qu'elle aussi était peintre de talent, ne jamais rien réclamer sur les derniers succès de son père!

Il demanda, haletant: — Croyez-vous qu'elle consente à me recevoir? — Bien sûr! Tout à l'heure, elle regretterait de n'avoir pas fait une exception en votre faveur; mais M. Vincent avait compris que vous étiez parti... Revenez donc demain, et d'ici là, si vous ne voulez

pas retourner à Seignosse, il y a, au bord de l'étang, une maison de pêcheurs où l'on donne à coucher et à manger pendant la saison de chasse... En ce moment, ils n'ont personne...

Dans l'occurrence, Jacques se fit aisément contenté d'une hutte de douaniers; il se plut sous les grands pins tranquilles qui lui versaient un peu de leur paix. Dès que les convenances le lui permirent, évitant le parterre, royaume habituel de Mme Dorgères qui aimait le soleil, il gagna la terrasse par l'escalier rustique. Portes-fenêtres ouvertes, sans doute pour chasser les odeurs fétides, Rosamée écrivait dans l'atelier, face à l'étang. A la vue du jeune professeur, elle jeta sa plume et se leva. Il la rejoignit dans un fougueux élan.

— Rosamée, murmura-t-il, je sais tout maintenant... Pourquoi m'avoir caché l'étendue de votre dévouement? — Qui vous a dit? — Honorine! Pardonnez-lui... — Je me devais toute à sa gloire, vous le comprérez.

Les travaux féminins

Pensons aux petits...

Les premiers jours froids, qui précèdent cependant d'assez loin l'hiver, sont pour chacun un avertissement: celui de se vêtir plus chaudement pour affronter les rigueurs de notre rude climat.

Il est même de règle que les coquettes devançant la saison et souvent les chaleurs ne sont pas finies que l'on arbore les feutres ou les coiffures de velours, selon la mode; de même, les manteaux de demi-saison sont encore une protection suffisante que l'on en voit garnis de lourdes fourrures. Caprices... un peu ridicules, sans doute, mais si nécessaires à l'élegance féminine que l'on en voit très peu y résister, car vous savez — c'est chose connue — qu'il n'est pas d'extravagance telle que de n'être pas comme tout le monde...

C'est donc pas toujours tant la nécessité que la fantaisie qui dirige nos actes et cela arrive en maintes circonstances.

Ainsi je sais que de jeunes mères dont la principale ambition est de faire de leurs enfants de vivants poupées, couvrent les bébés de soie et de dentelles et les pauvres petits, que je plains, grelottent sous leurs robes trop courtes, trop minces et trop... belles!

Ne l'oublions pas, ces petits êtres sont plus délicats que nous et le moindre refroidissement peut leur être préjudiciable. Nos grands-mères emmaillottaient chaudement leurs enfants et ceux-ci étaient peut-être plus robustes que nos contemporains. Notre climat ne s'est pas modifié, il n'est pas moins rigoureux qu'autrefois, et en dehors de l'excessive coquetterie qui règne à présent, il n'y a pas de raisons, même dictées par l'hygiène, pour habiller aussi légèrement que je l'ai vu faire parfois de tout jeunes bébés.

Pour ceux-ci tricotez de chauds petits gilets: et même des petites robes qui seront tout aussi jolies que si elles étaient faites en crêpe de soie et seront autrement confortables!

FLAVIE-LUCE

L'harmonie dans nos rangements

LA MEILLEURE PLACE A TROUVER. — RETRAIT FACILE.

Les vieilles demeures sont, à juste titre, renommées pour la taille et le nombre de leurs placards, penderies et débarras de tout genre, qui font le bonheur des maîtresses de maison, car ils leur permettent de faire régner l'ordre en rangeant commodément les mille choses dont s'encombre notre vie civilisée.

Au contraire, les maisons modernes sont le plus souvent dépourvues de cette commodité. Il faut remédier à cette carence par l'emploi d'armoires mobiles, de bahuts qui peuvent être plus décoratifs que des placards mais sont à coup sûr plus encombrants. Encore faut-il utiliser meubles ou placards judicieusement. Voyons comment.

Champignons Frais, la livre, 38c

Fromage d'Oka, la livre, 28c

LA QUALITÉ ET LE SERVICE STANFORD NE FONT JAMAIS DÉFAUT ET LES PRIX SONT EXTRAORDINAIREMENT ATTRAYANTS.

Filet de Soles la livre, .28

Poussins la paire, 1.10

Steak de Sirloin (Avec Gros Filet) la livre, .28

SUGGESTIONS

Achigan de Mer — Gros Eperlans — Perchaudes — Homards — Brocoli — Melons d'Oka — Canards Sauvages — Jeunes Dindes — Pintades — Filet de Boeuf — Rôti de Veau de Lait — Ris de Veau — Pâté de Foie Gras — Saucissons de Foie — Aspics au Poulet — Salade de Homard.

1430 Mansfield — PL. 4121

Feuilleton du "Devoir"

La fontaine de l'oasis

par JEANNE DE COULOMB

28. (Suite)

Ce fut Zaïde qui lui ouvrit et, à lui comme aux autres, elle répondit que Mademoiselle et Monsieur, très fatigués, ne recevaient point. Il ne crut pas devoir insister et, ne voulant pas ressortir par le portail, sur les indications de la jeune femme de chambre, il gagna le parc de la Fontaine. A peine y avait-il fait quelque pas qu'il entendit derrière lui un pas lourd qui se pressait.

Il se retourna et se trouva en présence d'Honorine, rouge et essoufflée.

— Monsieur, chuchota-t-elle, je vous demande bien pardon, et il ne faudrait pas que Mademoiselle se doute; mais, tout de même, il me semble que vous devez savoir ce que je veux vous dire.

Il écoutait, anxieux.

— Le soir où vous êtes venu la demander, monsieur, continua la vieille domestique, j'ai trouvé Mademoiselle qui pleurait dans sa chambre. Elle avait si gros cœur qu'elle m'a tout dit... Du reste, j'avais un peu deviné... Et puis, moi seule je pouvais la comprendre, puisque, seule, je savais son secret.

— Oui, Rosamée... entre nous, il n'y a plus d'ombre. Je vous admire, je vous vénère, je vous aime... Voulez-vous être ma femme? — Elle lui tendit les deux mains. — Oui, je le veux... J'ai tant souffert, non seulement de ma peine, mais encore de vous avoir fait souffrir!

Lorsque Vincent, qui avait dû aller à Seignosse pour des formalités, rentra à l'heure du dîner, dès le premier regard il comprit ce qui s'était passé.

Désormais, dit-il en serrant la main de Jacques, je serai tranquille. Quel que soit l'avenir, Rosamée aura un protecteur.

Ils dînèrent en face de la pure sérénité de l'étang. Le souvenir du grand moment planait sur eux et retenait sur leurs lèvres les mots de joie. Ils parlèrent de lui, de son amour pour l'art, de ses derniers moments, si profondément chrétiens.

— Il serait la main de ma soeur, raconta Vincent. On aurait cru qu'à son heure dernière il comprenait ce qu'elle avait fait pour lui... Au sortir de table, Jacques ad-

— Oui, Rosamée... entre nous, il n'y a plus d'ombre. Je vous admire, je vous vénère, je vous aime... Voulez-vous être ma femme? — Elle lui tendit les deux mains. — Oui, je le veux... J'ai tant souffert, non seulement de ma peine, mais encore de vous avoir fait souffrir!

Lorsque Vincent, qui avait dû aller à Seignosse pour des formalités, rentra à l'heure du dîner, dès le premier regard il comprit ce qui s'était passé.

Désormais, dit-il en serrant la main de Jacques, je serai tranquille. Quel que soit l'avenir, Rosamée aura un protecteur.

Ils dînèrent en face de la pure sérénité de l'étang. Le souvenir du grand moment planait sur eux et retenait sur leurs lèvres les mots de joie. Ils parlèrent de lui, de son amour pour l'art, de ses derniers moments, si profondément chrétiens.

— Il serait la main de ma soeur, raconta Vincent. On aurait cru qu'à son heure dernière il comprenait ce qu'elle avait fait pour lui... Au sortir de table, Jacques ad-

— Oui, Rosamée... entre nous, il n'y a plus d'ombre. Je vous admire, je vous vénère, je vous aime... Voulez-vous être ma femme? — Elle lui tendit les deux mains. — Oui, je le veux... J'ai tant souffert, non seulement de ma peine, mais encore de vous avoir fait souffrir!

Lorsque Vincent, qui avait dû aller à Seignosse pour des formalités, rentra à l'heure du dîner, dès le premier regard il comprit ce qui s'était passé.

Désormais, dit-il en serrant la main de Jacques, je serai tranquille. Quel que soit l'avenir, Rosamée aura un protecteur.

Ils dînèrent en face de la pure sérénité de l'étang. Le souvenir du grand moment planait sur eux et retenait sur leurs lèvres les mots de joie. Ils parlèrent de lui, de son amour pour l'art, de ses derniers moments, si profondément chrétiens.

— Il serait la main de ma soeur, raconta Vincent. On aurait cru qu'à son heure dernière il comprenait ce qu'elle avait fait pour lui... Au sortir de table, Jacques ad-

— Oui, Rosamée... entre nous, il n'y a plus d'ombre. Je vous admire, je vous vénère, je vous aime... Voulez-vous être ma femme? — Elle lui tendit les deux mains. — Oui, je le veux... J'ai tant souffert, non seulement de ma peine, mais encore de vous avoir fait souffrir!

Lorsque Vincent, qui avait dû aller à Seignosse pour des formalités, rentra à l'heure du dîner, dès le premier regard il comprit ce qui s'était passé.

Désormais, dit-il en serrant la main de Jacques, je serai tranquille. Quel que soit l'avenir, Rosamée aura un protecteur.

Ils dînèrent en face de la pure sérénité de l'étang. Le souvenir du grand moment planait sur eux et retenait sur leurs lèvres les mots de joie. Ils parlèrent de lui, de son amour pour l'art, de ses derniers moments, si profondément chrétiens.

— Il serait la main de ma soeur, raconta Vincent. On aurait cru qu'à son heure dernière il comprenait ce qu'elle avait fait pour lui... Au sortir de table, Jacques ad-

— Oui, Rosamée... entre nous, il n'y a plus d'ombre. Je vous admire, je vous vénère, je vous aime... Voulez-vous être ma femme? — Elle lui tendit les deux mains. — Oui, je le veux... J'ai tant souffert, non seulement de ma peine, mais encore de vous avoir fait souffrir!

Lorsque Vincent, qui avait dû aller à Seignosse pour des formalités, rentra à l'heure du dîner, dès le premier regard il comprit ce qui s'était passé.

Désormais, dit-il en serrant la main de Jacques, je serai tranquille. Quel que soit l'avenir, Rosamée aura un protecteur.

Ils dînèrent en face de la pure sérénité de l'étang. Le souvenir du grand moment planait sur eux et retenait sur leurs lèvres les mots de joie. Ils parlèrent de lui, de son amour pour l'art, de ses derniers moments, si profondément chrétiens.

— Il serait la main de ma soeur, raconta Vincent. On aurait cru qu'à son heure dernière il comprenait ce qu'elle avait fait pour lui... Au sortir de table, Jacques ad-

ENQUETES ECONOMIQUES

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé
Le marché de Winnipeg a établi un nouveau bas hier à 50 1/2 pour l'option d'octobre.

Autres produits
Les prix pour les autres produits ont suivi des tendances irrégulières. Le plomb et le zinc restent au même niveau.

Pacifique Canadien
Les recettes nettes du Pacifique Canadien marquent dans le mois d'août un recul assez prononcé.

Brazilian Traction
Les recettes brutes de Brazilian Traction en août ont baissé dans une plus grande proportion que les dépenses.

L'acier
"Iron Age" rapporte que la production de l'acier aux Etats-Unis s'est améliorée de 2 p.c. depuis la semaine dernière.

La houille
La production de houille au Canada en août a été de 720,470 tonnes, une diminution de 31 p.c. sur la moyenne des cinq dernières années.

Le beurre
La production de beurre de crémerie au Canada pendant le mois d'août s'est élevée à 24,700,000 livres en diminution par rapport aux 30,122,000 livres de l'année dernière.

Cours des trusts fixes
Can-America Trust 3 1/2
Can. Inter. Trust 3 1/4

COMPAGNIES DE PLACEMENTS
Amer. Founders com. 1 1/2
Brit. Type Inv. 30 1 1/4

Dividende déclaré
Belding-Corticeil, Ltd. 1 3/4 p.c. payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée
(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Table of market movements with columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang.

Nouveau membre du Curb



M. C.-C. BEAUSOLEIL, de Geo. Beausoleil et Cie, courtiers en placements de Montréal, a été élu aujourd'hui membre du Curb de Montréal.

Table of market movements for various stocks and commodities.

Les obligations

Table of bond yields and prices.

Les rendements

Table of interest rates for various financial instruments.

Compagnies de placements

Table of investment company performance.

Dividende déclaré

Table of dividend announcements.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.

Acme Glove Works, Ltd

Véritable intégration industrielle --- Une compagnie qui produit des gants et plusieurs autres parties du vêtement.

Les véritables intégrations industrielles n'abondent pas de nos jours. C'est que la division du travail d'une part, la production en série de l'autre, exigent de la maison qui veut y parvenir autant de services, et parfois autant d'usines qu'il y a d'opérations ou de produits.

Le cas de l'Acme Glove Works, Limited, est d'autant plus intéressant que non seulement nous nous trouvons en présence d'une intégration qui utilise à la fois la peau et la laine de mouton pour en faire les objets les plus divers, mais que cette industrie avec sa série d'usines réparties à travers la province a été entièrement montée par l'un des nôtres: M. Jean-Désiré Ouellette.

Comme ce fut souvent le cas chez nous, pour ne pas dire toujours, M. Ouellette a débuté comme simple ouvrier; mais il avait déjà atteint un poste responsable et il avait une longue expérience de la ganterie lorsqu'il lança sa propre entreprise.

M. Ouellette est de la race des colons, de ceux qui ne craignent pas l'effort persévérant et qui assurent leur succès sur la persévérance, quels que soient les problèmes qui se présentent, quels que soient les obstacles à surmonter.

Comme l'un des héros du roman de Louis Hémon, après la disparition de son chef, la famille Ouellette subit le mirage américain où la vie, sans être exempte de nouveauté, promettait d'être plus facile, plus large surtout.

Quelque temps plus tard, il était mis en apprentissage dans une ganterie de l'endroit et après quelques années il était devenu ouvrier habile.

Vers l'âge de vingt-cinq ans, attiré vers sa patrie, il venait s'établir à Montréal où il trouvait à s'employer dans la fabrique de la Hudson Bay Knitting Co. C'est là qu'il fit l'ascension de simple ouvrier au poste de contremaître d'abord, puis à d'autres pour atteindre en quelques années celui de surintendant général.

C'est en 1905, en société avec un collègue, M. Charles-G. de Tonnancourt, surintendant des ventes de la même compagnie, que M. Ouellette lança l'Acme Glove Works. Les deux nouveaux patrons débutèrent modestement avec quelques milliers de dollars d'économies et ils eurent leur premier établissement rue Saint-Paul.

Deux ans plus tard, tant pour pouvoir répondre à une demande grandissante que pour diversifier davantage la production, toute l'entreprise était logée dans un immeuble de cinq étages, rue Saint-Alexandre. On ne devait pas y demeurer longtemps puisqu'en 1910, soit à peine deux autres années plus tard, les propriétaires de l'Acme Glove Works se voyaient forcés de déménager de nouveau leur établissement dans un immeuble beaucoup plus grand, celui de la rue Vitré où la compagnie a encore son siège social et une partie de ses fabriques.

Quelque temps auparavant, M. Ouellette avait organisé à Limoilou l'Acme Tanning Co., une compagnie destinée, comme son nom l'indiquait, à tanner les peaux utilisées par l'Acme Glove Works. En 1909, M. Ouellette et son associé se portaient acquéreurs d'une usine spécialisée dans les tricots en laine établie à Marieville, la Marieville Knitting Co. qui était en liquidation.

En 1912, M. Ouellette achetait la part de son associé dans l'Acme Glove Works qu'il réorganisait en compagnie à responsabilité limitée sous le nom de Acme Glove Works, Limited.

Table of market movements for various stocks and commodities.

La même année, il organisait une autre tannerie, à Saint-Tite cette fois, sous le nom de Acme Shu-Pak. L'année suivante une ganterie y était adjointe.

En 1916, comme il devenait nécessaire d'augmenter la production de la tannerie de Limoilou, on décida d'accepter une offre intéressante de la ville de Joliette et une usine importante y fut achetée. C'est là qu'on transporta la tannerie de Limoilou et qu'on organisa une bonne partie de la production de la compagnie, tant pour le travail du cuir que de la laine.

Aujourd'hui, à l'exception de Knitters, Limited restée la propriété distincte de M. Ouellette, toutes ces compagnies ont été englobées par l'Acme Glove Works Ltd. qui devient ainsi une véritable intégration industrielle.

Certaines des fabriques de la compagnie servent à préparer le cuir: tannage, mégissage et chamoisage. D'autres utilisent le cuir ainsi préparé à la fabrication des gants, des mocassins, des bottes huilées pour les ouvriers de chantiers et autres, des mitaines — car il s'en porte encore —, des gilets de cuir pour les chauffeurs, des gilets d'aviateurs, etc.

Au cours d'une entrevue que nous accordait le général-gérant de l'entreprise, M. Alphonse Lépine, nous avons eu l'occasion de voir les différentes variétés d'objets produits par la compagnie. Leur simple énumération prendrait un espace considérable. Ainsi, la compagnie ne produit pas seulement des gants de travail, mais aussi des gants de toilette, pour hommes, femmes et enfants.

Certaines sortes de gants qui ne peuvent être fabriqués au pays d'une manière économique sont importés des différents pays d'Europe et un fort commerce de gants importés est fait en plus de celui des propres produits de la compagnie.

La compagnie continue de produire des paletots mackinaws en grande quantité, mais moins qu'avant l'avènement de l'auto, surtout du camion à conduite fermée.

Enfin, nous avons vu des paletots de toilette de très belle apparence, en divers tissus de laine, des étoffes et bon nombre d'autres produits tels que chemises, salopettes, etc.

Quoique l'Acme Glove Works Limited compte près de 500 actionnaires, c'est encore M. J.-D. Ouellette qui en est l'âme dirigeante et qui occupe le poste de président de la compagnie. Cette entreprise, capitalisée à plus d'un million de dollars, emploie encore, malgré la crise économique et une diminution marquée des affaires dans tous les domaines, de sept à huit cents ouvriers et ouvrières et sa production reste, croyons-nous, la plus importante des compagnies du genre au pays.

Table of market movements for various stocks and commodities.

LA VIE SPORTIVE

Les Yankees triomphent des Cubs dans la première partie de la série mondiale hier après-midi

L'équipe de Joe McCarthy s'assure les honneurs de la première victoire par un résultat de 12 à 6 — Lou Gehrig frappe pour le circuit

New-York, 29. — L'artillerie lourde des Yankees a fonctionné aux moments opportuns hier après-midi pour remporter le honneur de la première partie de la série mondiale sur les Cubs de Chicago. Un coup de circuit de Lou Gehrig, alors que Combs et Ruth étaient sur les buts dans la quatrième manche, donna l'avantage aux Yankees qui avaient débuté en laissant les Cubs compter deux points.

Les vainqueurs de la Ligue Nationale furent ébranlés par ce coup inattendu frappé alors que Guy Bush avait lancé deux prises et trois balles à Gehrig. Démoralisés, les Cubs furent médiocres au bâton et au champ par la suite. Bush lui-même fut le premier à céder, perdant le beau contrôle qu'il avait affiché jusqu'ici. Il réussit à passer à travers la cinquième manche mais à la sixième, il passa trois frappeurs de suite: Sewell, Ruth et Gehrig.

Au bâton, Ruth n'a frappé qu'un coup simple. Il a été passé deux fois et il a été retiré deux fois sur un roulant à Grimm et une chandelle à Koenig.

Les Cubs tenteront un ralliement au cours de la sixième manche et la jeune Lonnie Warneke dans la boîte. Les Yankees remettront le sort de la deuxième partie entre les mains de Vernon Gomez.

	G	P	Pc
New-York.....	1	0	1,000
Chicago.....	0	1	0,000
Résultat de la première joute:			
New-York.....	12	6	8,2
Chicago.....	6	10	1,0

Le programme: Seconde joute au stade des Yankees aujourd'hui à 1 h. 30. Troisième, quatrième et cinquième joute à Wrigley Field les 1, 2, 3 octobre. Les suivantes si nécessaires à New-York les 5 et 6 octobre.

Statistiques de la première joute: Admissions payées: 41,549. Recettes des joueurs: \$68,081.43. Part de chaque club: \$11,346.90. Part de chaque ligne: \$11,346.90. Part du conseil de direction: \$20,023.95

Il cogne dur



Lou Gehrig, le solide cogneur des Yankees, qui a largement contribué à la victoire de son club sur les Cubs en frappant un coup de circuit hier.

Deux coups simples par la suite firent compter quatre points. Il y avait trois points de comptés, les buts étaient remplis et il n'y avait qu'un homme de retiré lorsque Grimes remplaça Bush. Ruffing au bâton frappa à l'intérieur du champ pour forcer Dickey au marbre. Combs réussit un coup simple qui fit compter deux autres points pour porter à cinq le total de cette manche.

Dans la septième manche, le contrôle de Grimes fut aussi mauvais que celui de Bush. Il passa Ruth, accorda des simples à Gehrig et à Lazzeri, frappa Dickey et lança une mauvaise balle par-dessus la tête de Hartnett pour faire compter trois points.

Dans la huitième, avec Bob Smith dans la boîte pour les Cubs, Combs frappa un deux buts et compta sur une simple de Sewell, donnant ainsi aux Yankees leur douzième point.

Les Cubs ont frappé rudement les balles de Ruffing. Stephenson frappa trois fois en lieu sûr en cinq apparitions au bâton pour faire compter trois des six points des visiteurs.

Le lanceur gagnant



Charley "Red" Ruffing, lanceur du New-York qui a lancé dans la première joute hier et qui a réussi à tenir ses adversaires en échec.

Hartnett frappa un deux-but sur la clôture de gauche. Ruffing cependant se montra fort habile et retira dix hommes au bâton, trois de moins que le record établi par Elnke, des Athletics, dans la série mondiale de 1929 contre les Cubs.

Ruth n'a pas particulièrement brillé au champ. Il a commis une erreur de buts en échappant un coup d'English et sans l'aide de Combs qui courut à son secours, il aurait probablement manqué un autre coup profond frappé par le même joueur des Cubs dans la septième manche.

Il perd la première



Guy Bush, le meilleur lanceur des Cubs, n'a pu empêcher la grosse artillerie des Yankees de frapper ses balles dans la partie d'ouverture. Il compte se reprendre.

Habile pilote



Joe McCarthy, gérant des Yankees de New-York, qui a conduit son équipe à la victoire hier après-midi dans la première partie de la série mondiale.

CHICAGO (N)

	AB	P	CS	R	A	E
Herman, 2b.....	5	2	2	2	0	0
English, 3b.....	4	1	2	1	0	1
Cuyler, cd.....	5	1	2	0	0	0
Stephenson, cg.....	5	0	2	0	0	0
J. Moore, cf.....	4	0	1	0	0	0
Grimm, lb.....	3	0	0	1	0	0
Hartnett, r.....	5	1	2	4	2	0
Koenig, ac.....	4	1	1	4	3	0
Bush, l.....	4	0	0	2	0	0
Grimes, l.....	1	0	0	0	0	0
Gudat, x.....	1	0	0	0	0	0
Smith, l.....	0	0	0	0	0	0

Totaux..... 38 6 10 24 11 1
x—Frappa pour Grimes à la Se.

NEW-YORK (A)

	AB	P	CS	R	A	E
Combs, cc.....	4	2	2	3	0	0
Sewell, 3b.....	4	1	1	2	1	0
Ruth, cd.....	3	3	1	2	0	1
Gehrig, lb.....	3	3	2	1	1	0
Lazzeri, 2b.....	4	1	1	2	0	0
Dickey, r.....	3	0	1	1	0	0
Chapman, cg.....	3	0	1	1	0	0
Crosetti, ac.....	2	1	0	0	0	1
Ruffing, l.....	4	0	0	1	3	0

Totaux..... 32 12 8 27 7 2
Score par manches: 200 000 220—6
New-York..... 000 305 314—12

SOMMAIRE: Points comptés sur coups de: Stephenson, 3; Ruth, Gehrig, 2; Dickey, 2; Chapman, 2; Combs, 2; Lazzeri, Koenig, Herman, Sewell. Deux-but: Koenig; Hartnett, 2; Combs. Trois-but: Cuyler. Sacrifice: Crosetti. Doubles-jeux: Herman à Koenig à Grimm. Laissez sur les buts: Chicago, 11; New-York, 4. Buts sur balles de: Ruffing, 6 (English, Moore, Grimm, 2; Koenig, Bush); de Bush: 5 (Combs, Sewell, Ruth, Gehrig, Crosetti); de Grimes: 1 (Ruth). Retirés au bâton par Ruffing: 10 (English, Cuyler, 2; Moore, Grimm, 2; Hartnett, 2; Grimes, Gudat), par Bush: 2 (Combs, Crosetti); par Smith: 1 (Ruffing). Coups sûrs et point sur balles de Bush: 6 points, 3 coups sûrs en 5 1-3 manches; de Grimes: 5 points, 3 coups sûrs en 2-3 manche; de Smith, 1 point, 2 coups sûrs en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Grimes (Dickey) Mauvais lancer, Grimes. Lanceur perdant, Bush. Arbitres, Dineen, (A), Klem, (N), Van-Graflan (A), Magerkurth (N). Durée de la joute: 2 h. 31 m.

Strangler Lewis contre Washburn

Le promoteur Alex Moore, du club de hockey Canadien, nous annonce ce matin qu'il organise une importante séance de lutte pour mercredi soir prochain à Forum, alors que la rencontre principale, qui sera de deux dans trois, à finir, mettra aux prises Ed "Strangler" Lewis et Washburn.

Le programme doit être complété aujourd'hui.

La deuxième au Minneapolis

Newark, 29. — Le club Minneapolis s'est mis sur un pied d'égalité avec les Ours de Newark en gagnant la deuxième partie de la Petite Série Mondiale hier après-midi par un résultat de 3 à 2. La victoire des champions de l'Association Américaine est due à l'excellente tenue du lanceur Jess Petty, autrefois des grandes ligueux. Petty a complètement tenu ses rivaux en échec ne leur accordant que quatre coups réussis aux frappeurs du Newark.

La joute a été disputée sous les lumières artificielles, pour la première fois dans l'histoire de la petite classique du baseball. Petty a retiré onze hommes au bâton tandis qu'il n'a accordé que six coups sûrs.

Newark a compté un point à la première manche. Johnny Neum a frappé la première offrande de Petty en lieu sûr. Rolfe s'est suicidé et Dixie Walker a réussi un autre simple qui a fait compter Neum. Six hommes seulement ont fait face à Holsclaw aux deux premières manches. Les Bears ont aussi été retirés dans l'ordre à la deuxième reprise.

Après avoir joué deux nouvelles manches sans compter de points, les Millers ont égalisé le compte à la cinquième lorsque Ruble a réussi un simple, est passé au deuxième comme Ganzel marchait et a compté sur un simple de Smith dans le centre. Marvin Owen a remis Newark en avant lorsqu'il a frappé un coup de circuit dès la première offrande.

Petty a retiré quatre autres frappeurs durant les trois manches suivantes pour en retirer en tout sept en cinq reprises.

Minneapolis a pris l'avance pour la première fois à la sixième manche. Après que Mowry, qui frappa un simple, eût été forcé au deuxième par Hauser, Ruble a frappé un triple dans le champ droit. Hauser a compté sur ce coup. Rice est ensuite venu faire compter Ruble d'un coup simple. Après que Ganzel eût obtenu un but sur balles, Holsclaw fut retiré et remplacé par Jim Weaver, Rolfe a frappé un double lorsqu'il y avait un homme de retiré à la dernière moitié de la sixième manche mais Petty a retiré les Bears suivants. Petty a continué son travail impressionnant aux deux manches suivantes et Saltzger a été le seul Bear à frapper un coup sûr durant ce temps. Petty a retiré Owen à la septième manche et Barrett, frappant en relève pour Weaver, ainsi que Rolfe à la huitième pour monter son total à 10.

Minneapolis n'a pas pu faire d'autre point contre Weaver qui a retiré Mowry à la huitième manche.

George Miner est allé lancer pour Newark à la neuvième manche et s'est fort bien tiré d'affaire bien que Smith ait frappé un simple lorsqu'il n'y avait qu'un homme de retiré. Richard et Petty ont cependant été des proies faciles. Petty a retiré Walker et Hill sur des chandelles à la dernière moitié de la neuvième manche et a ensuite retiré Moore pour terminer la partie.

MINNEAPOLIS (A.A.)

	AB	P	CS	R	A	E
Cohen, 2b.....	4	0	0	1	3	0
Howry, cg.....	4	0	2	0	0	0
Hauser, lb.....	4	1	0	8	0	1
Ruble, cd.....	4	2	2	1	0	0
Rice, cf.....	4	0	1	3	0	0
Ganzel, 3b.....	2	0	0	1	3	0
Smith, ac.....	4	0	2	1	1	0
Richards, r.....	4	0	0	1	1	0
Petty, l.....	4	0	0	1	1	0

Totaux..... 34 3 7 27 8 1

NEWARK (L.I.)

	AB	P	CS	R	A	E
Neun, lb.....	4	1	1	5	0	0
Rolfe, ac.....	3	0	1	3	1	0
Walker, cd.....	4	0	1	2	0	0
Hill, cg.....	3	0	0	0	0	0
Moore, cd.....	4	0	0	2	0	0
Owen, 3b.....	4	0	0	2	0	0
Saltzger, 2b.....	3	0	1	1	1	0
Hargreaves, r.....	3	0	0	2	12	0
Holsclaw, l.....	2	0	0	0	1	0
Weaver, l.....	0	0	0	0	0	0
Barrett, x.....	1	0	0	0	0	0
Miner, l.....	0	0	0	0	0	0

Totaux..... 30 2 5 27 5 0
x—Frappa pour Weaver à la Se.
Score par manches: 000 012 000—3
Newark..... 100 010 000—2

SOMMAIRE: Points comptés sur coups de: Ruble, Rice, Smith, Walker, Owen. Deux-but: Rolfe. Trois-but: Ruble. Circuit: Owen. But volé, Mowry. Sacrifices, Rolfe, Hill. Laissez sur les buts: Minneapolis 6; Newark 3. Buts sur balles de Holsclaw 2 (Ganzel 2). Retirés au bâton par Holsclaw 5 (Hauser, Ruble, Richards 2, Petty); par Weaver 3 (Hauser, Ruble, Rice); par Miner 2 (Ganzel, Petty); par Petty 11; (Rolfe 2, Hill, Moore 3, Owen 2, Saltzger, Holsclaw, Barrett). Points et coups sûrs sur balles de Holsclaw, 5 coups et 3 points en 5-2-3 manches; de Weaver 1 coup sûr, 0 point en 2-2-3 manches; de Miner 1 coup sûr, 0 point en 1 manche. Lanceur perdant Holsclaw. Arbitres Johnson (A.A.), Carroll (L.I.), Pfeffer (A.A.), Summers (L.I.). Durée de la joute: 2 h. 04 m.

Il est choisi

Vernon "Lefty" Gomez sera le choix du gérant McCarthy comme lanceur des Yankees, de New-York dans la deuxième partie qui aura lieu aujourd'hui.

Glenna Collett s'est qualifiée

Salem Country Club, Peabody, Mass., 27. — Mme Glenna Collett Vare, de Philadelphie, est passée dans les quarts de finale hier après-midi à la suite d'une brillante victoire en deuxième ronde du tournoi ouvert actuellement en cours ici. Incapable de rectifier ses coups, Mme C. S. Eddis, de Toronto, finaliste dans le tournoi ouvert du Canada la semaine dernière, a perdu trou sur trou jusqu'à ce que le match fût terminé au treizième velours, avec un score de 7 et 5, en faveur de Mme Vare.

Mlle Enid Wilson deux fois gagnante de la couronne d'Angleterre, a facilement éliminé Grace English, de Lynnfield, Mass. en terminant le match par 8 et 7. Mlle Wilson malgré un désastreux score de six au premier trou a joué à la normale pour les 11 trous du match.

Mme Ada Mackenzie a remporté une éclatante victoire, sur Jane Armstrong, de Winetka Ill., au résultat de 6 et 5. Mme Mackenzie est une ancienne championne du Canada. Elle a gagné le titre à deux reprises.

Les dernières joueuses de la baie ont été éliminées lorsque Mme C. F. Eaton, Jr., de Wellesley, Mass., a perdu 4 et 3 aux mains de Peggy Wattles, de Buffalo N.-Y.

Le match le plus contesté de la journée a été celui qui a vu Mlle Maureen O'Leary, de Hayworth, N.J., vaincre Mme Leo Federman, de Great Neck, L.I. par 2 et 1 au dix-septième trou.

Mlle Virginia Van Wie, de Chicago, a gagné 4 et 3 sur Mlle Edith Quier, de Reading Pa.

Voici les résultats de chaque match: Mlle Maureen O'Leary, Hayworth, N.J., défait Mlle Leo Federman, Lakeville, N.Y., 2 et 1.

Mlle Ada Mackenzie, Toronto défait Mlle Jean Armstrong, Winetka, Ill., 6 et 5.

Mlle Peggy Wattles, Buffalo, N.Y., défait Mme C. F. Eaton Jr. Wellesley, Mass., 4 et 3.

Mlle Virginia Van Wie, Chicago défait Mlle Edith Quier, Haverford, Pa., 4 et 3.

Mlle Rosalie Knapp, Glenhead, N.Y., défait Mme Hartley Higbie, Détroit, 1 trou 15ième trou.

Mlle Enid Wilson, London, England, défait Mlle Grace English, Lynnfield, Mass., 8 et 7.

Mlle Charlotte Glutting, Short Hills, N.J., défait Mlle Bernice Wall, Oshkosh, Wis., 3 et 2.

Voici l'horaire de la troisième ronde ce avant midi à 10 heures.

Ada Mackenzie, Toronto vs Maureen O'Leary Hayworth N.J., Mme Glenna Collett Vare, Philadelphie vs Peggy Wattles, Buffalo.

Virginia Van Wie, Chicago vs Rosalie Knapp Glen Head N.Y., Enid Wilson, Angleterre vs Charlotte Glutting, Short Hills, N.J.

Le Montréal est défait

Saskatoon, 29. — Le coup de circuit de Murray Howell au champ du centre à la dixième manche a donné la victoire aux Leafs de Toronto car au moment où le coup fut frappé les buts étaient tous occupés et quatre points furent enregistrés par les Torontonien et à leur retour au bâton les Royals enregistrèrent deux points mais ils furent battus par un résultat de 10 à 8. C'est la quatrième victoire des Leafs sur six parties jouées entre ces deux clubs de la Ligue Internationale.

Résultat par manches: Toronto..... 320 000 001 4—10—12—2
Montréal..... 301 020 000 2—8—18—2
Batteries: Smith et Crouse; Pomorski et Grabowski.

Pigeons voyageurs

L'Association colombophile de Montréal a le plaisir d'informer les amateurs colombophiles qu'elle aura une assemblée spéciale, vendredi soir, le 30 courant, à 8 heures 30, au local no 1833, rue Lajeunesse. Le but de cette assemblée est de promouvoir le sport de pigeon voyageurs à Montréal. Les cotisations seront considérablement diminuées et tous les amateurs désirant faire partie de l'Association Colombophile de Montréal seront les bienvenus.

Les commissaires se déclarent satisfaits

Les membres de la Commission Athlétique de Montréal, de retour de la convention annuelle de la National Boxing Association, tenue à Baltimore, la semaine dernière, se sont réunis hier après-midi à l'hôtel de ville afin de connaître tous les détails de la séance de boxe organisée par Frankie Fleming au profit des chômeurs de Montréal. Le matchmaker a expliqué aux commissaires que tous les boxeurs seraient à leur poste ce soir et que l'ancien champion mondial des poids lourds, Jack Dempsey, avait accepté d'agir comme arbitre pour la rencontre principale qui mettra aux prises Max Rosenbloom, champion du monde des poids mi-lourds, et Lou Scozza, de Buffalo.

A une question posée par le commissaire Dubreuil au sujet du salaire payé à Dempsey pour ses services, M. Fleming a répondu que l'ancien champion du monde allait recevoir \$1,000, mais que cette somme sera payée entièrement par les promoteurs et que toutes les dépenses d'organisation ainsi que les bourses aux pugilistes seront réglées à même la part des promoteurs sans affecter d'aucune façon le pourcentage du comité de secours direct qui est de soixante pour cent. Nos commissaires se sont déclarés satisfaits des explications de M. Fleming après avoir été informés que le promoteur avait fait un dépôt de six mille dollars comme garantie de sa bonne foi et pour assurer le paiement des bourses offertes aux boxeurs. M. Fleming a de plus déclaré qu'il n'avait jamais proposé de forcer les employés municipaux à souscrire à la séance de ce soir mais qu'il avait la souscription était entièrement libre.

Le gérant Sam Gibbs s'est présenté devant la Commission pour protester au sujet du classement des boxeurs fait à la convention de Baltimore la semaine dernière et après des explications du président Lanacette la résolution suivante fut présentée et adoptée à l'unanimité: Proposé par l'échevin Hogan.

Appuyé par l'échevin Caron: Que cette Commission regrette de voir que, sans aucune faute ou incompétence de sa part, le Comité de Championnat de l'Association Nationale de Boxe, à sa récente convention annuelle tenue à Baltimore, ait, sans consulter les représentants de cette Commission, classé Arthur Giroux de Montréal comme l'un des dix meilleurs poids-coq du monde, et que cette Commission autorise par les présentes le secrétaire de se mettre immédiatement en communication avec ladite Association Nationale de Boxe et de lui demander de remplacer le nom d'Arthur Giroux par celui de Robert Leitham, de Montréal, champion poids-coq du Canada, cette Commission étant d'opinion que Leitham est un candidat plus méritant et que, vu son excellent record et ses brillants exploits dans l'arène, il a droit d'être classé parmi les meilleurs poids-coq du monde.

Et cette Commission endorse par les présentes les efforts que fait le président Georges Lanacette pour que le nom d'Arthur Deglane soit mis sur la liste des champions les plus en vedette pour le championnat du monde de la lutte, catégorie des poids-lourds, convaincu qu'elle est que sans cette intervention du président, il aurait été omis injustement de cette liste.

Importante joute du Forest Frères vs Jos. Choquette

La série d'élimination en vue de connaître l'incontestable champion de la province, parmi les joueurs de baseball semi-professionnel, a pris un bon départ, dimanche dernier. On peut prévoir que les quatre joutes de samedi et dimanche seront encore plus brillantes que les précédentes.

À la première joute de samedi, au Stadium, le club Drummondville sera opposé à la formidable équipe du Forest Frères A la seconde, la vaillante équipe de Lachine fera la lutte au club Jos. Choquette. Les prix d'entrée sont réduits de moitié, pour la circonstance.

Le double programme de dimanche prochain, au Stadium, sera débordant d'intérêt de bout en bout. D'abord, à 1 h. 15, le Drummondville du gérant Moulin et du capitaine-receveur Landry

La dernière cigarette de la journée...?

Après avoir beaucoup fumé toute la journée, est-ce que la dernière cigarette a bon goût... aussi bon goût que la première? Une raison pour apprendre à aimer Spud, la cigarette à fraîcheur de menthol, est qu'elle ne vous empoissonne pas la langue, et que la dernière cigarette a aussi bon goût que la première et que vous n'avez pas mauvaise bouche le lendemain matin. Si vous roulez les vôtres, il y a le Spud tabac haché fin.

Nick Lutze contre Freiley

Pat Freiley, l'irascible Irlandais qui n'a pas perdu une seule bataille cette année à l'Arena Mont-Royal, sera l'adversaire de Nick Lutze, le si populaire Californien, lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal, dans la finale au programme des promoteurs Rippeel et Létourneau.

Freiley est un courageux lutteur qui possède plus d'un tour dans son sac. Très impopulaire à cause de ses tactiques brutales, il n'en reste pas moins un des meilleurs lutteurs de sa catégorie. Le fait qu'on l'a choisi pour faire face à Nick Lutze indique bien que le terrible Irlandais possède de la valeur.

Lutze reviendra à Montréal après une absence de plusieurs semaines. Il est vrai qu'il a été défait par Malcewicz, mais le Californien a été si malchanceux dans ce combat qu'un grand nombre continuait à le considérer comme supérieur au Polonais. Les amateurs pourront se rendre compte de sa valeur réelle lorsqu'ils le verront aux prises avec Freiley.

Le programme de lundi soir prochain offre plus d'un point intéressant. Dans la semi-finale, Joe Malcewicz fera la lutte à Raoul Simon. Le gérant français aura sur son adversaire l'avantage du poids. On dit qu'il s'est amélioré de beaucoup ces derniers temps et qu'il livrera au Polonais une lutte fort contestée.

Freddie Myers, le courageux lutteur hétéroclite, s'alignera contre George Saunders, un nouveau venu qui pourrait bien livrer au Juf la bataille de sa vie. Myers n'est pas un adepte des combats lyriques et Saunders, à ce que l'on dit, n'est pas lui non plus très tolérant. Il s'en passera de belles.

Le jeune Yvon Robert reviendra en scène contre le Russe Stanley Sitkowski dont les amateurs locaux ont pu admirer la force remarquable au commencement de la saison. Ce sera une excellente occasion pour Robert de montrer son savoir-faire. Alfred Mercier, qui est en train de devenir très populaire à Montréal, livrera avec Louis Leow dans une préliminaire limitée à 15 minutes ou une chute.

Koenig blessé

New-York, 29. — Mark Koenig, arrêtoeur vétérinaire des Cubs de Chicago, s'est blessé au poignet à la joute d'ouverture contre les Yankees hier après-midi et ne pourra peut-être pas jouer aujourd'hui c'est ce que disait le gérant Charlie Grimm hier soir.

"Mark s'est blessé le poignet en glissant au troisième but" a dit Grimm; "s'il doit rester hors de la partie je me servirai de Bill Jurges".

Trois joueurs sont vendus

New-York, 29. — Connie Mack, gérant des Athletics de Philadelphie, a annoncé hier soir la vente des voltigeurs Al Simmons et Mule Haas et de l'intérieur Jimmy Dykes au White Sox de Chicago. Le prix de vente n'a pas été divulgué. Mack a refusé de commenter la transaction, l'une des plus sensationnelles depuis quelques années; il a ajouté qu'il serait peut-être plus explicite après la série mondiale.

Henri Deglane n'a pu lutter

Québec, 29. — Henri Deglane, champion mondial des poids lourds à la lutte libre, a été forcé de contremander sa rencontre d'hier soir en cette ville avec Jack Gansor, à cause d'une blessure aux muscles du thorax qu'il s'est infligée lundi soir au cours de son match à Montréal avec Al Morelli. Mardi soir, il a aggravé son cas en luttant contre Al Mercier aux Trois-Rivières et hier il s'est vu obligé de contremander son engagement local aussi bien que ses rencontres de ce soir à Toronto et de vendredi à Worcester.

Freddie Myers fut substitué au champion et le lutteur juf a triomphé de son adversaire en prenant deux chutes sur trois.

Dans les autres rencontres, Al Mercier a fait match nul avec Stanley Pinta; Charlie Lehman a battu Eddie Elzear, tandis que Raoul Simon a fait match nul avec Lehman, qui était à sa deuxième rencontre de la soirée.

T'a pas ?

Tas pas déjà oublié de vider le bassin en dessous de la glacière — et la femme te force à te lever du lit, afin d'y voir naturellement, tu trouves le bassin rempli à déborder, et il te faut faire des poussoirs d'équilibre pour le transporter —

mais juste au moment où tu approches de l'évier, tu t'écroules sur une barre de savon, avec le résultat que voici!

Tas pas ensuite pris une BLACK HORSE? Il n'y a que ça pour remettre d'aplomb!

Dites simplement — "Bière BLACK HORSE" Dawes, s.v.p.

La démission des ministres britanniques

Les ententes d'Ottawa placent la Grande-Bretagne à un rang "inférieur à celui de domination", prétend Snowden...

Londres, 29. (S.P.C.) — Les trois membres du cabinet qui ont démissionné hier, à cause des ententes négociées à la conférence d'Ottawa...

En réponse aux lettres des trois membres démissionnaires du cabinet, le premier ministre MacDonald a fait une déclaration qui a été ratifiée par M. J.-H. Thomas...

La lettre Snowden Lord Snowden dit en substance dans sa lettre: "Je brise une étroite association politique vieille de quarante ans..."

"Je suis convaincu que les politiques tarifaires et imperialistes que les Tories appliquent sont plus dangereuses, par la constance de leur effet, que ne l'était la crise de l'année dernière..."

Lord Snowden dit ensuite que l'urgence nationale n'existe plus, que le budget est équilibré, que de rigoureuses mesures d'économie sont appliquées...

Il accuse ensuite la commission tarifaire du gouvernement d'accorder des tarifs à "pratiquement tous les intérêts égoïstes en réclamation".

Six mois d'expérimentation des tarifs ont déçu tout protectionniste sans parti pris. Il ne s'est produit aucun des bienfaits qui devaient rendre fertile l'industrie stérile.

En vertu des ententes d'Ottawa, les dominions nous ordonnent d'acheter et de ne pas acheter. Ces ententes sont une reddition de notre autonomie fiscale...

En terminant, lord Snowden rappelle que le premier ministre MacDonald a affirmé, au cours de la dernière campagne électorale, qu'il ne se laisserait mener par aucun parti.

La lettre conjointe des démissionnaires

Voici un résumé de la lettre de démission conjointe des ministres libéraux libre-échangistes: "Nous croyons, disent-ils, que la politique de "marchandage à tout prix" sur les questions d'échanges entre les différentes parties de l'Empire est absolument fautive..."

si souvent au cours de ces négociations, qui est de presser une partie de l'Empire à faire des sacrifices à contre-cœur afin d'induire une autre partie de l'Empire à faire des contre-sacrifices également à contre-cœur...

Les ministres considèrent qu'il est anti-constitutionnel pour un gouvernement d'avoir pris l'engagement de ne pas réduire certains droits sur les importations sans le consentement des Dominions.

La conférence économique mondiale doit se réunir bientôt. Il est essentiel, prétendent-ils, que la Grande-Bretagne ait les mains libres afin de pouvoir conclure les arrangements qui peuvent contribuer à l'expansion de son commerce avec l'étranger...

Les ministres démissionnaires admettent que les concessions obtenues des Dominions et de l'Inde peuvent apporter des avantages à certaines industries et à certains commerces, mais ils ne croient pas que ces gains soient assez considérables pour diminuer tant soit peu le chômage.

Les ministres libéraux terminent leur lettre en disant qu'ils considèrent les accords de la conférence impériale comme une menace pour l'avenir de l'Empire, une dérogation aux pouvoirs du Parlement, un obstacle à l'abolition graduelle des restrictions qui pèsent sur le commerce international...

On sait que huit ministres libéraux non membres du cabinet ont démissionné peu après lord Snowden, sir Herbert Samuel et sir Archibald Sinclair...

Société St-Jean-Baptiste

COURS PUBLICS

L'inscription des élèves aux cours publics organisés par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, fait son plein cette semaine.

Les cours commenceront dès lundi, le 3 octobre. En s'inscrivant au registre, les élèves doivent faire un dépôt de \$1.00 qui leur sera remis s'ils assistent aux trois quarts des leçons...

Le directeur des cours fait un appel pressant aux jeunes pour qu'ils ne laissent pas perdre cette occasion unique d'augmenter leurs connaissances et d'acquiescer une plus grande compétence dans l'état qu'ils ont choisi.

Une jeune fille se jette dans le fleuve

Une jeune fille de 19 ans, Aline Delisle, 1262, rue Bonaparte, s'est jetée dans le fleuve, au pied de la rue de Berri, hier soir, vers huit heures, à la suite d'une scène de jalousie avec son ami.

Colons pour le Témiscamingue

Un groupe de 90 est parti de Montréal hier soir

Un groupe de 90 hommes et jeunes garçons est parti hier soir de la gare Windsor vers le nord de la province. C'est un contingent des 500 familles qui s'établiront dans le nord cet automne.

Hier soir les familles entières étaient allées reconduire leurs chefs. Les hommes s'en vont construire leurs maisons et les femmes et les enfants les rejoindront dans deux ou trois semaines.

Tous ces gens sont des Montréalais, résidant dans la métropole depuis plus ou moins longtemps. La semaine dernière, 86 hommes sont partis pour le Témiscamingue, la région où allaient ceux qui sont partis hier soir.

La retraite commence le soir du 6 octobre prochain, à la Villa Saint-Martin.

Les syndicats catholiques

RETRAITE FERMÉE

On prie tous les membres des Syndicats catholiques de ne pas oublier que la retraite fermée des Syndicats catholiques aura lieu, jeudi, le 6 octobre prochain, à la Villa Saint-Martin.

La retraite commence le soir du 6 octobre pour se terminer dimanche soir, le 9 octobre. Tous les membres doivent être rendus à la Villa pour 8 heures 30 p.m.

La retraite fermée annuelle est devenue une tradition dans les Syndicats catholiques. Les membres et les syndicats en retirent des fruits abondants. On prie donc tous ceux qui en ont le loisir de se faire un devoir d'assister à la prochaine retraite et de donner au plus tôt leur nom à M. J.-P. Malo, organisateur, 557, Joffre, ou à M. Léonce Girard, secrétaire général, 1231, rue de Montigny est.

ELECTIONS DES CORDONNIERS

Cinq sections du Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures auront cette semaine l'élection de leurs officiers.

Vendredi soir, la section des tailleurs de cuir procédera à la nomination de ses officiers.

À la suite des élections, l'assemblée se continuera. Plusieurs questions d'intérêt général seront mises à l'étude. Il est important qu'à ces assemblées d'élection, le plus grand nombre possible de membres soient présents pour que des hommes de toute première valeur soient mis en tête des divers groupements.

Remise de diplômes

Demain soir, à l'école Jeanne-Mance, remise des diplômes aux élèves qui ont suivi les cours de la Ligue d'hygiène infantile donnés par le docteur Adrien Plouffe.

La séance commence à 8 heures précises. Entrée libre.

L'aide aux sans-travail

Ce que préconise la section des épiciers de l'Association des marchands détaillants

L'Association des marchands détaillants, section des épiciers, conseil de Montréal, a tenu une assemblée hier soir, au café Saint-Jacques sous la présidence de M. Camille Dansefeu.

M. Brien, échevin de Rosemont, approuve un projet de commission municipale pour unifier les modes de secours direct. Il réclame pour les Canadiens français le double de ce qu'ils reçoivent actuellement.

En août, les Canadiens français qui comptent 80 p.c. des chômeurs, ont reçu \$192,000 contre \$96,000 pour les autres.

M. Rosario Messier préconise le système de bons. Finalement l'assemblée décide de présenter au comité exécutif de la cité, mercredi prochain, la requête suivante:

"Donner autant de travail que possible au lieu de secours directs; assurer à toutes les personnes secourues un montant égal de secours; nommer une commission municipale pour recevoir les plaintes des secours et faire une enquête discrète sur chacun des cas apportés; décréter que tous les clients, combustibles et vêtements donnés aux nécessiteux soient achetés de détaillants tenant feu et lieu dans la ville de Montréal, où ils tiendront leur magasin principal; interdire à ceux qui sont chargés de distribuer les secours d'en accorder le monopole à tel ou tel établissement et empêcher cette pratique par la création d'un système de bons qui permettrait aux pauvres de s'approvisionner chez tout fournisseur de leur crovance et de leur race exiger que, dans la mesure du possible, les produits donnés aux nécessiteux soient montréalais."

Feu M. A.-J. Genest

Sherbrooke, 29 (S. P. C.). — M. Aristide-Joseph Genest, président et l'un des fondateurs de la firme C.-Genest et Fils Limitée, épiciers en gros de Sherbrooke, est mort hier soir chez lui, 49, rue Ball.

Lui survivent: sa femme née Leclerc (Alice); trois fils: Alphonse, Gaston et Jean-Paul, tous de Sherbrooke; trois filles: la révérende sœur Alice-Fernande (Thérèse), des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, d'Outremont; Miles Rachel et Fernande, de Sherbrooke; cinq frères: J.-W. Genest, Antonio et Edgar Genest, de Sherbrooke; Rosario Genest, de Montréal, et le R. P. A.-E. Genest, de Montréal.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Sherbrooke samedi matin à 9 heures.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphoner HARBOR 1241.

DUPUIS Vente exceptionnelle de 387 carpettes "Axminster" (SANS COUTURE) Vendredi et samedi C'est un soldé de manufacturiers canadiens hautement renommés qui nous vaut le plaisir de vous offrir des valeurs aussi intéressantes, ce qui signifie un achat des plus avantageux pour vous.

Pour les colons de l'Abitibi

On nous communique ce qui suit: "L'autorité religieuse de Montréal, désireuse de savoir la situation des colons pauvres en Abitibi, a délégué l'abbé Zénon Alary, directeur des missionnaires colonisateurs afin qu'il prenne contact avec les aspirants colons partis sans ressources suffisantes."

"M. Authier, député de l'Abitibi, dans son communiqué a dit avec raison qu'il ne fallait pas laisser envahir nos champs de colonisation par les chômeurs citadins; en effet, nos municipalités rurales sont incapables de supporter tous les nouveaux venus, sans doute de bonne foi, mais dépourvus du nécessaire."

"Par ailleurs, tout attendre des gouvernements serait une erreur, qui détruirait l'efficacité de retour à la terre et le succès des initiatives privées."

"Il faut qu'une aide aux colons soit promue, cette aide est attendue de toutes les bonnes volontés des villes comme des campagnes."

"Déjà des dames de bon vouloir sont en organisation pour recueillir de la lingerie destinée aux familles en besoin, désireuses de demeurer fidèles à la terre. Ayant eu grande foi aux promesses des secours prononcés par tous les journaux du pays, il faut qu'ils trouvent maintenant l'aide voulu jusqu'à la première récolte."

La ligue des propriétaires de l'est

La Ligue des propriétaires de l'est a été fondée hier soir au cours d'une réunion tenue à la salle municipale du quartier Préfontaine. Plus de 200 membres se sont déjà inscrits et ont payé leur contribution.

M. J.-A. Harel, président, MM. L. Beaudard, J.-A. Dufour, R.-N. Séguin et A. Raynault ont porté la parole.

Prochaine réunion, mardi soir le 11 octobre, à la salle des Chevaliers de Colomb, boulevard Pie IX.

Les cours de M. Jeanjean

M. le chanoine Gustave Jeanjean, professeur de psychologie expérimentale à l'Institut catholique de Paris et ancien journaliste, commencera ses cours devant les instituteurs et institutrices de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal sous peu et les poursuivra durant tout le mois d'octobre. Il donnera ses cours publics en novembre afin qu'ils ne viennent pas en conflit avec les leçons de M. Lucien Romier.

L'ouragan de Porto-Rico. Ces différentes vignettes indiquent les parties de l'île de Porto-Rico, dans les Antilles, qui ont été ravagées par une tempête. Le vent soufflait à la vitesse de 120 milles à l'heure. Il a renversé les poteaux de téléphone et de télégraphe, arraché les toits et fait crouler les bâtisses.

On dit que le désastre est aussi grand que celui de 1928 alors que des milliers de maisons furent détruites. La vignette no 1 représente la ville de San Juan; la vignette no 2 a été prise dans un édifice, où les sinistrés se sont réfugiés au cours du désastre de 1928; la vignette no 3 indique la position de l'île de Porto-Rico et de San Juan, dans la mer des Antilles; la vignette no 4 présente une vue de la côte et la guérite du vieux fort de San Juan.